



GEPOG
(Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux en Guyane)
431, route d'Attila-Cabassou
97354 Rémire-Montjoly

Etude botanique

ABC Rémire-Montjoly – Monts Boisés

2022



Prestataires

Pierre SILLAND
1494 CD5 route de Montsinéry - Patawa
97356 Montsinéry-Tonnegrande
N° tél : 06 94 24 09 60
Email : pierre.silland@gmail.com
N° SIRET: 51874084000021

Coralie DALBAN-PILON
Pk11 route du Dégrad Saramaca
97310 Kourou
N° tél : 06 14 42 16 13
Email : coralie.dp@gmail.com
N° SIRET : 88223176400029

Table des matières

Introduction.....	3
Préambule	3
Contexte	3
Méthodologie	6
Habitats	7
Abattis	8
Forêt secondaire	11
Forêt secondaire à ancienne	13
Retenue d'eau.....	15
Zone humide ouverte	17
Zones urbanisées	20
Détail des monts étudiés	22
Mont Mahury	22
Mont Cabassou.....	25
Montagne du Tigre.....	27
Espèces végétales.....	29
Espèces protégées	29
Espèces remarquables	30
Espèces exotiques envahissantes (EEE).....	33
Conclusion	36
Sources.....	37
Annexe A : Liste des plantes contactées sur la zone d'étude.....	38
Annexe B : Agrandissement de la cartographie des habitats	41

Table des illustrations

Figure 1 : Situation générale de Rémire-Montjoly	4
Figure 2 : Situation des monts boisés étudiés	4
Figure 3 : Cartographie de la zone selon la classification ONF 2015 des habitats forestiers de Guyane	5
Figure 4 : Cartographie des ZNIEFF au voisinage de la zone d'étude	5
Figure 5 : Trajet parcouru lors des prospections	6
Figure 6 : Cartographie des habitats	7
Figure 7 : Localisation des zones d'abattis	8
Figure 8 : Abattis avec haricots en agroforesterie	9
Figure 9 : Culture diversifiée sur forte pente, avec banane, papaye, gombo, tayove	10
Figure 10 : Localisation de la forêt secondaire	11
Figure 11 : Forêt secondaire	12
Figure 12 : Localisation de la forêt secondaire à ancienne	13
Figure 13 : Forêt ancienne	14
Figure 14 : Localisation des retenues d'eau	15
Figure 15 : Lac du Rorota	16
Figure 16 : Retenue d'eau avec une végétation dense : peuplement de <i>Mayaca longipes</i>	16
Figure 17 : Localisation de la zone humide ouverte	17
Figure 18 : Zoom sur la zone humide ouverte	18
Figure 19 : Grande quantité de tourbe riche en matière organique	18
Figure 20 : Zone humide ouverte	19
Figure 21 : Localisation des zones urbanisées	20
Figure 22 : Bord de route et zone urbanisée en contrebas du mont Rorota	21
Figure 23 : Habitats du Mont Mahury	22
Figure 24 : Zone sommitale riche en liane	22
Figure 25 : Détail du sentier du Rorota	23
Figure 26 : Peuplement végétal du marécage sommital	24
Figure 27 : Vue du sentier du Rorota sur les contreforts du mont et la plage	24
Figure 28 : Habitats du Mont Cabassou	25
Figure 29 : Graines de <i>Carapa guianensis</i> abondantes au sol	25
Figure 30 : Coupelle datant de l'époque coloniale servant à protéger les plants des insectes	26
Figure 31 : Forêt ancienne et dense dans les pentes du Mont Cabassou	26
Figure 32 : Habitats de Montagne du Tigre	27
Figure 33 : Route montant sur les flancs de Montagne du Tigre	28
Figure 34 : Ruines entourées de forêt secondaire en haut de Montagne du Tigre	28
Figure 35 : <i>Astrocaryum minus</i>	29
Figure 36 : <i>Habenaria cf longicauda</i>	29
Figure 37 : Localisation des deux espèces protégées	30
Figure 38 : Localisation des espèces remarquables	33
Figure 39 : Localisation des espèces exotiques envahissantes	35

Introduction

Préambule

Dans le cadre de l'ABC (Atlas de Biodiversité Communale) de Rémire-Montjoly, cette expertise botanique couvre plusieurs composantes :

- Identifier les arbres remarquables permettant à la municipalité de valoriser ce patrimoine naturel dans leur plan local d'urbanisme ;
- Procéder à des inventaires botaniques pour la description des habitats de trois monts boisés - Mont Mahury, Mont Cabassou, Montagne du Tigre ;
- Accompagner la sensibilisation sur les espèces exotiques à risque envahissant dans les jardins ;
- Accompagner les experts recrutés sur les papillons pour identifier la flore qui les attire le plus.

Ce rapport comprend les inventaires et la description des habitats des trois monts boisés.

Contexte

La commune de Rémire-Montjoly est située sur l'île de Cayenne. Délimitée par l'océan Atlantique au nord-est, et par le fleuve Mahury au sud, la commune conserve de larges zones non urbanisées, dont les monts boisés étudiés, malgré sa proximité avec Cayenne. Les monts boisés disséminés sur la commune sont des petites montagnes côtières. Ces sites sont occupés depuis longtemps avant la colonisation, ce qui leur donne une grande valeur patrimoniale. Entourées de zones urbanisées, ils constituent d'importants îlots de biodiversité. De par leur historique d'occupation humaine, la forêt n'est pas très ancienne, sauf dans les zones les plus pentues, où la raideur des pentes limite les activités et aménagements.

Sur la commune de Rémire-Montjoly, les zones de forêt recensées par l'ONF sont essentiellement des forêts côtières des terres basses, de la mangrove, et un patch de forêt littorale sur rochers au niveau du Mont Mahury (d'après la classification de l'ONF des habitats forestiers de Guyane, voir Figure 3).

Plusieurs ZNIEFF sont présentes dans la commune et aux environs (voir Figure 4). Les ZNIEFF sont des inventaires qui identifient les territoires dont l'intérêt écologique est connu. Les ZNIEFF de type I correspondent à des secteurs restreints où se concentrent les éléments les plus remarquables du patrimoine naturel. Les ZNIEFF de type II correspondent à de grands ensembles naturels fonctionnels, pouvant englober des ZNIEFF de type I.

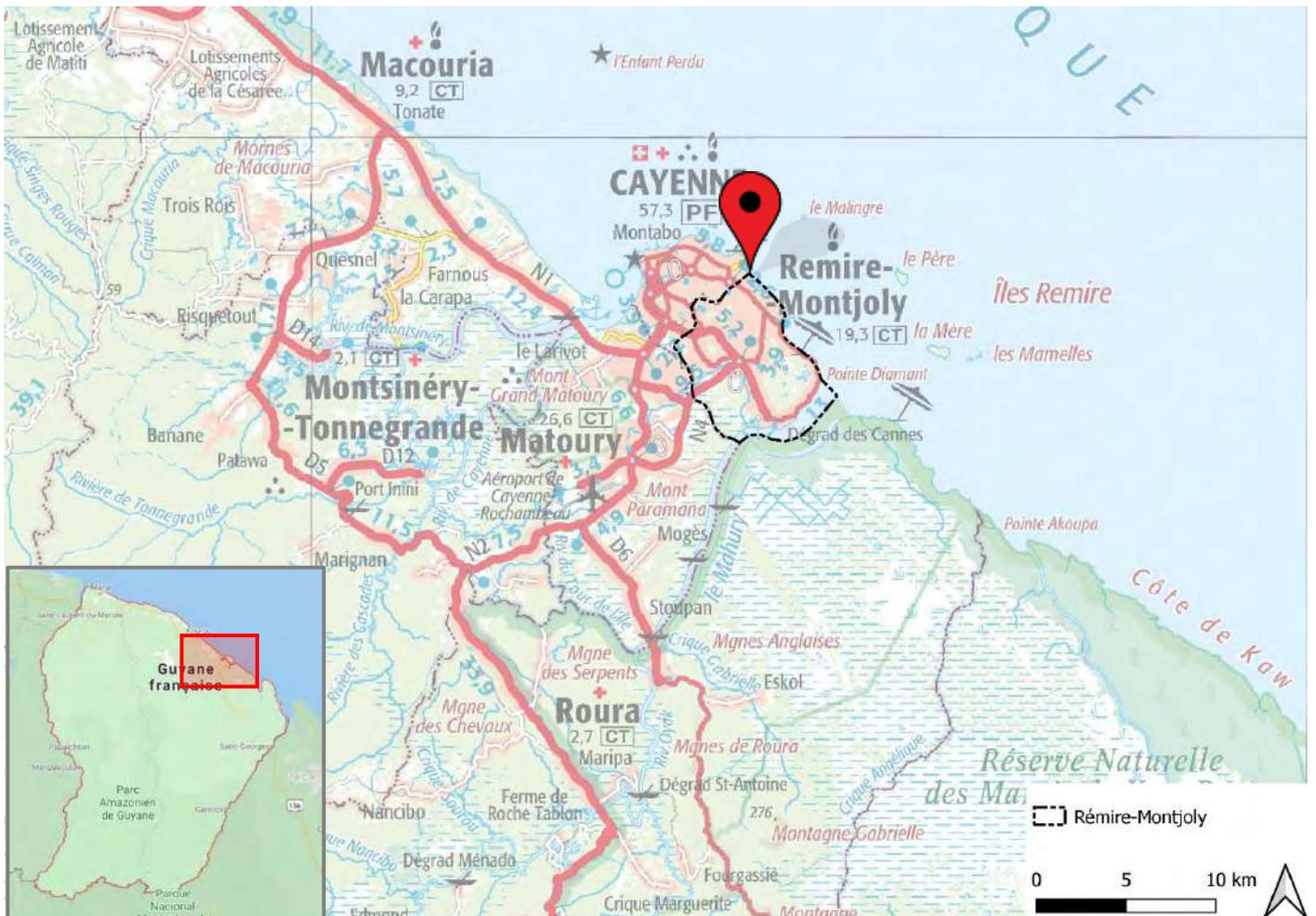


Figure 1 : Situation générale de Rémire-Montjoly

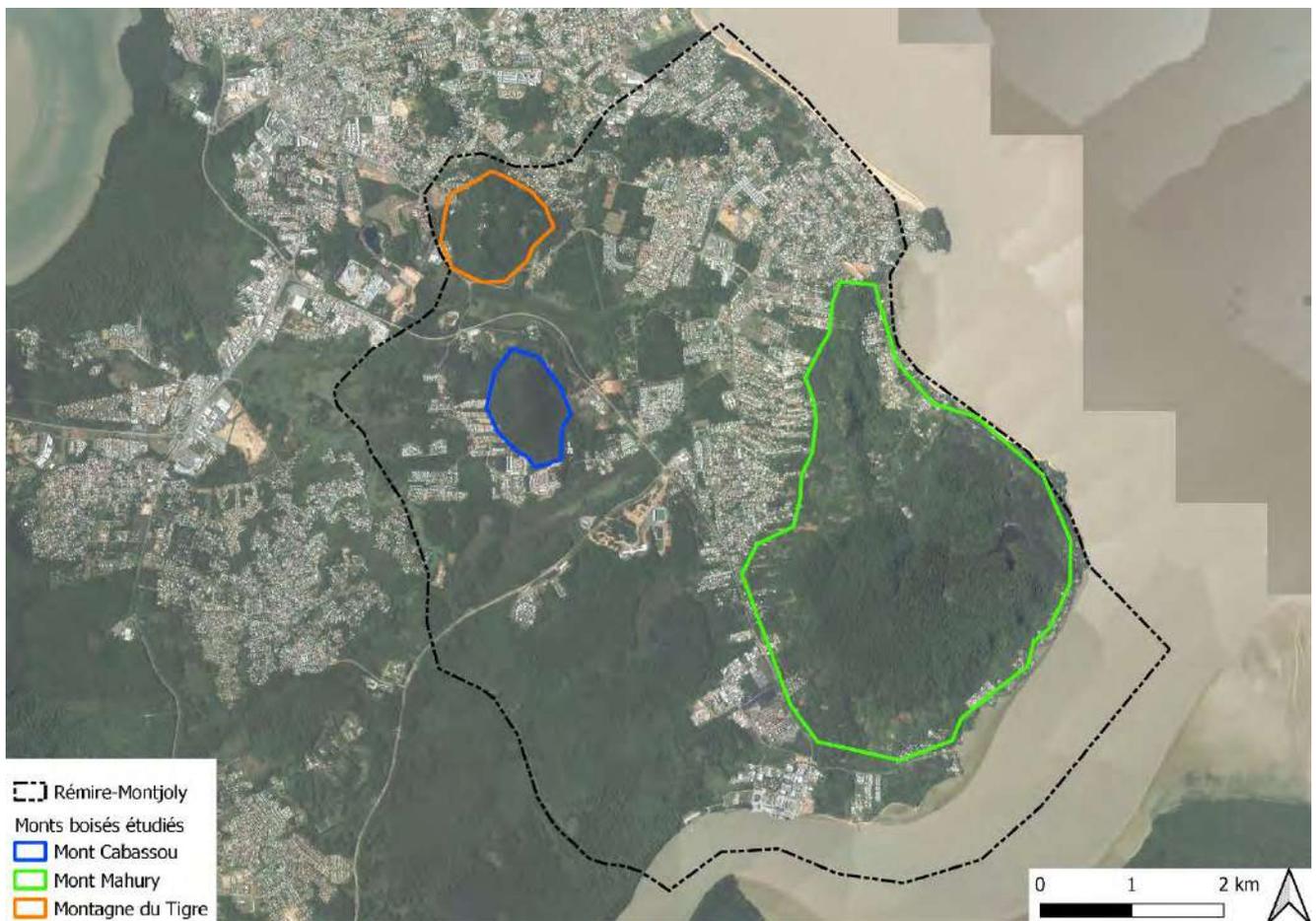


Figure 2 : Situation des monts boisés étudiés

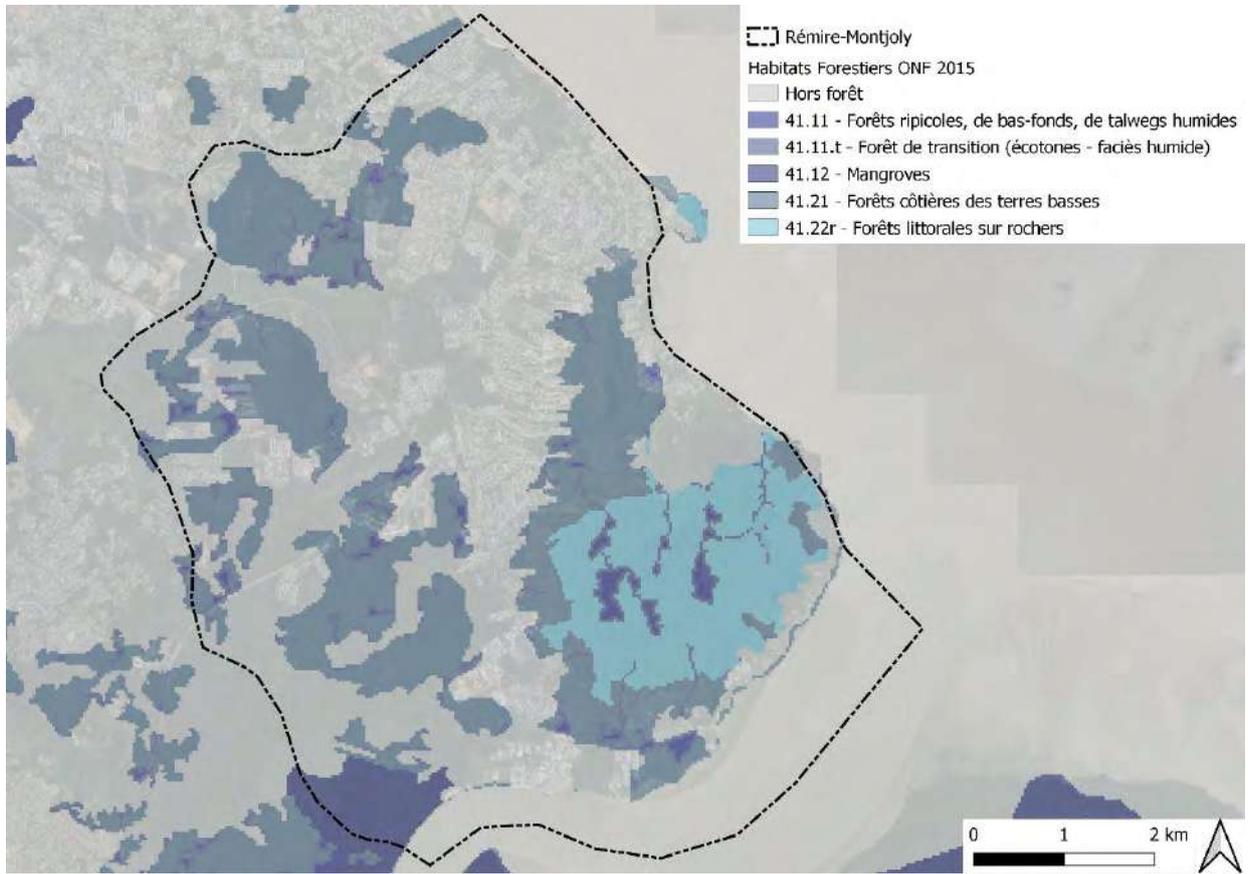


Figure 3 : Cartographie de la zone selon la classification ONF 2015 des habitats forestiers de Guyane

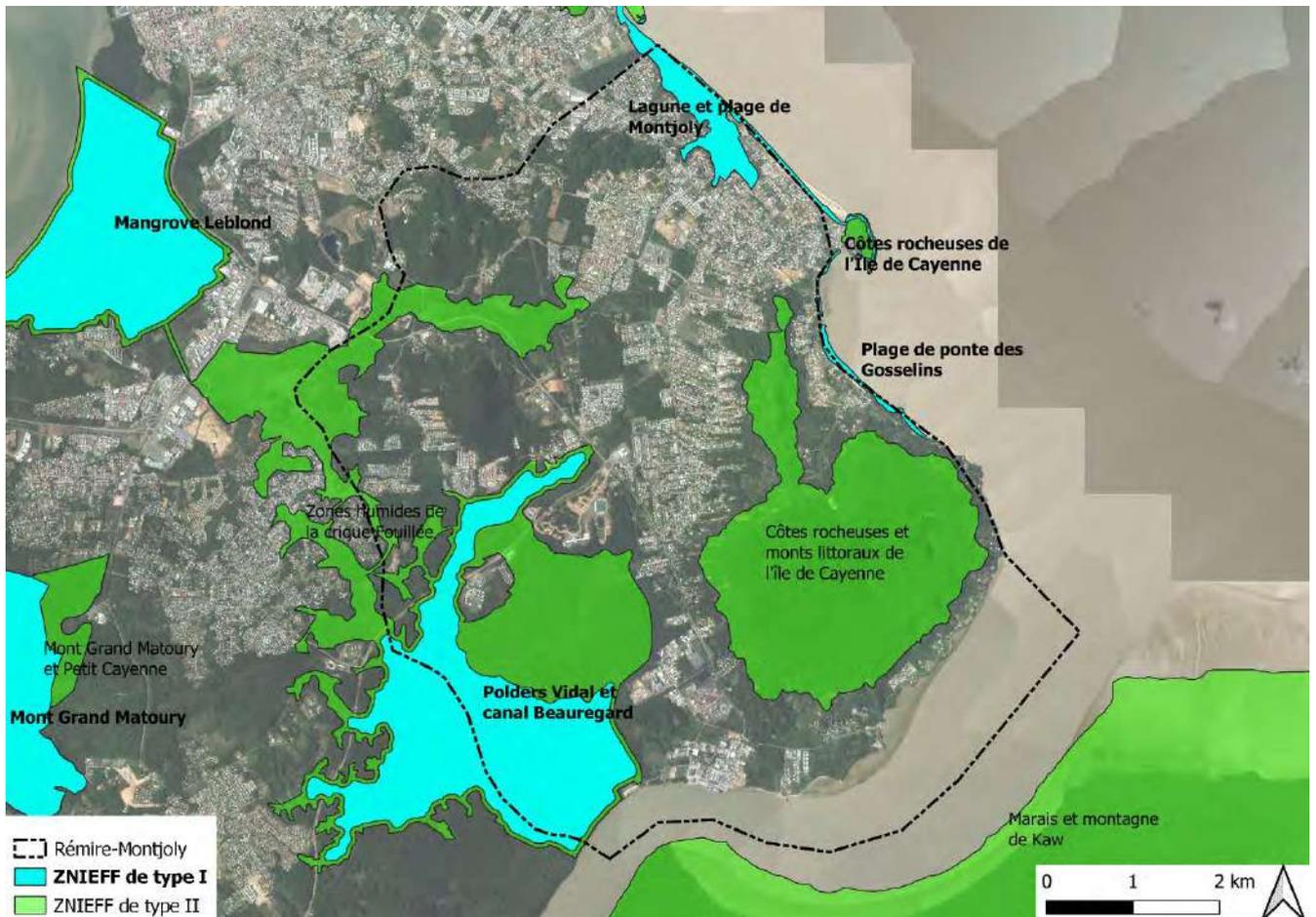


Figure 4 : Cartographie des ZNIEFF au voisinage de la zone d'étude

Méthodologie

Les prospections ont eu lieu le 26 janvier (Mont Mahury), 27 janvier (Mont Cabassou) et 28 février 2022 (Montagne du Tigre), avec observations botaniques, prises de notes, de clichés photographiques, et de points GPS. Une première délimitation des habitats a été effectuée. Ces informations ont ensuite été traitées avec le logiciel QGIS pour les représenter sur les cartes. Les identifications botaniques ont été complétées par la suite à partir des clichés photographiques avec la bibliographie disponible, ainsi qu'à l'aide de la collection de l'herbier IRD de Cayenne.

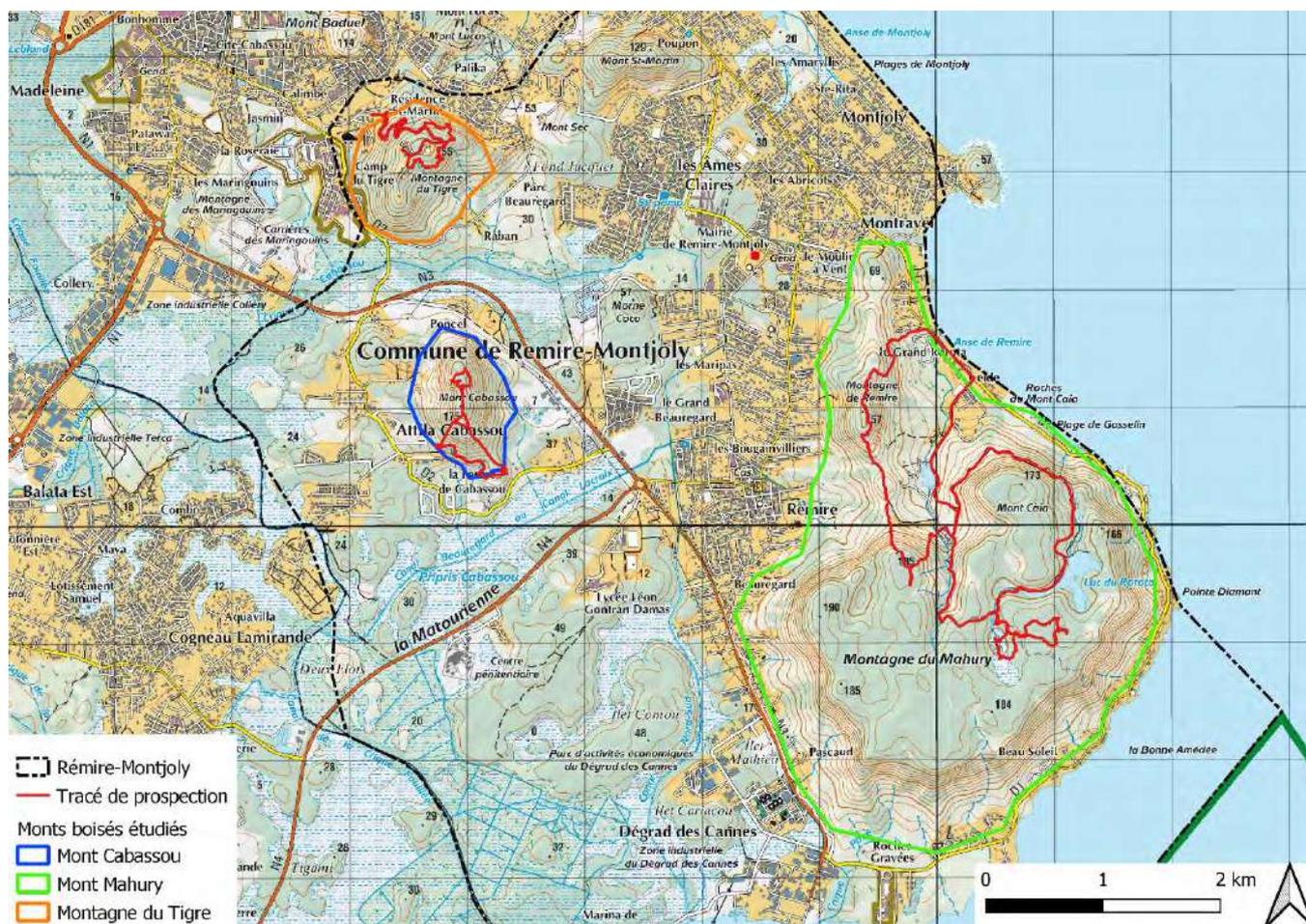


Figure 5 : Trajet parcouru lors des prospections

Habitats

L'étude a permis de déterminer 6 types d'habitats présents sur les monts boisés étudiés. Les habitats sont cartographiés sur la Figure 6, et décrits individuellement dans ce chapitre. Les trois monts étudiés sont ensuite décrits succinctement. Des précisions sur les espèces remarquables ou envahissantes figurent dans les chapitres suivants. La liste des espèces végétales figure dans l'annexe A.

NB : Le découpage des habitats est fait par photo-interprétation en dehors du tracé de prospection. En fonction de la précision des photographies aériennes, et de la date de leur prise de vue, le découpage peut donc être légèrement imprécis.

Habitat	Surface (ha)	% du total
Abattis	160	12.6 %
Forêt secondaire	336	26.3 %
Forêt secondaire à ancienne	630	49.5 %
Retenue d'eau	10	0.8 %
Zone humide ouverte	1	0.1 %
Zones urbanisées	137	10.7 %
Total	1274	100 %

Chaque habitat est également référencé selon les codes CORINE Biotopes. Ce code correspond à une classification des milieux. Il est incomplet et peu précis pour les milieux guyanais, mais son utilisation permet d'homogénéiser la collecte des informations sur le territoire.

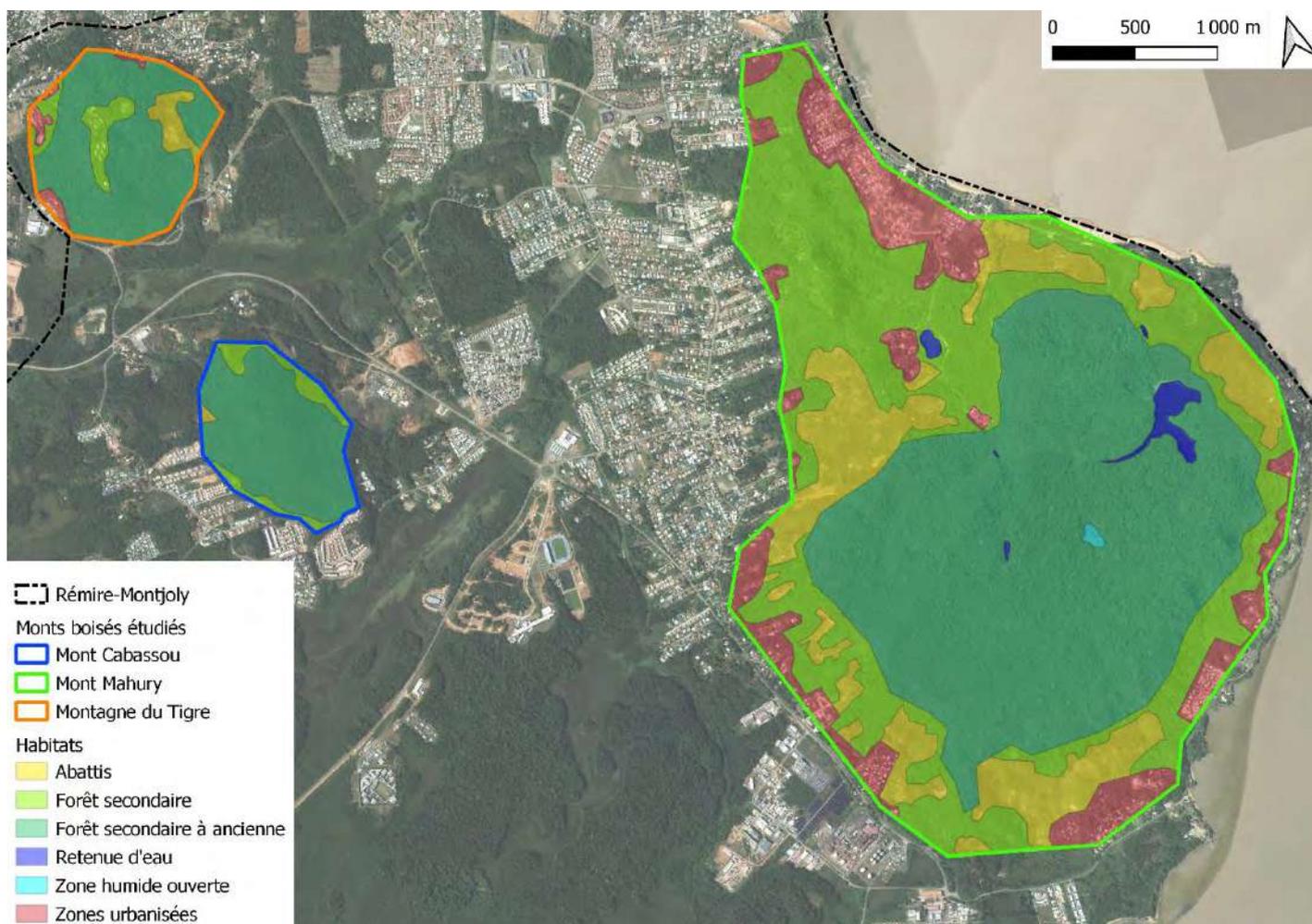


Figure 6 : Cartographie des habitats

Codes CORINE-Biotopes

82.3 : Cultures extensives ou traditionnelles
 82.322 : Abattis créoles
 82.3243 : Abattis haïtiens
 85.32 : Jardins potagers de subsistance

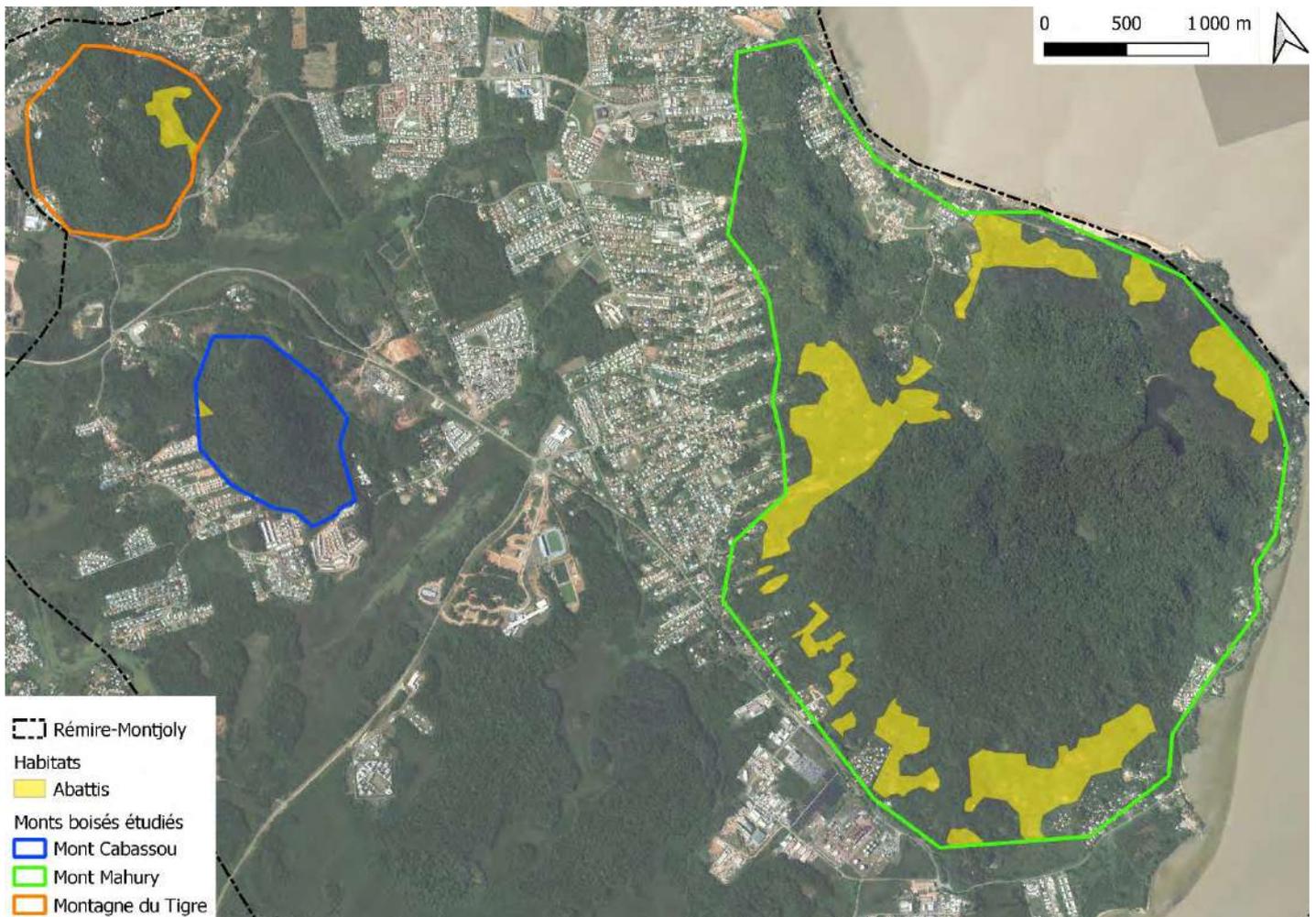


Figure 7 : Localisation des zones d'abattis

Description, localisation, biodiversité

Les abattis sont des zones défrichées puis brûlées accueillant des cultures vivrières (tayove, banane, maïs, mangue, noix de cajou, avocat, goyave, haricots, papaye...). Ils représentent une surface non négligeable des monts étudiés, notamment sur le Mont Mahury. Ils sont souvent situés au-dessus des zones habitées, dans les pentes, qui sont parfois abruptes. Une grande diversité d'espèces sont cultivées ensemble en polyculture, avec une rotation des cultures entrecoupées de phases de jachères, sur plusieurs parcelles attenantes. Ces rotations en font une culture semi-itinérante, sur des terrains souvent occupés illégalement pendant la phase de culture. Dans les zones les plus fertiles, les rotations des cultures sont plus rapides. Certains modes de plantations sont rudimentaires, d'autre plus élaborés. Les pentes fortes empêchent toute mécanisation, et la grande majorité de cette activité agricole est entièrement manuelle, avec éventuellement l'emploi de débroussailluse et de tronçonneuse occasionnellement.

Evolution

Selon le type de culture pratiqué, une parcelle peut être cultivée brièvement ou pendant très longtemps. Quand une parcelle n'est plus cultivée, une végétation broussailleuse s'installe. La parcelle évolue en friche, puis en forêt secondaire. Sans perturbation, elle évolue ensuite vers une forêt ancienne, plus mature.

Enjeux

Cette activité génère quelques dépôts de déchets sur les parcelles. Certains usagers utilisent également des produits phytosanitaires probablement non homologués sur le territoire. Ce type d'agriculture est néanmoins très intéressant : n'étant pas du tout mécanisé, et localisé au plus près de la consommation, il émet peu de gaz à effet de serre, pour une

bonne productivité. La diversité des espèces cultivées, parfois associées avec des élevages (poules, chèvres), résulte en systèmes productifs et durables de type agroforesterie. Cette agriculture sur brûlis entrecoupée de phases de reboisement naturel est pratiquée depuis des milliers d'années dans la zone. La biodiversité est acclimatée à cette activité, qui n'a pas de gros impacts négatifs sur les habitats environnants.

Cette activité agricole informelle se perpétue dans ces zones manifestement propices, et on pourrait imaginer un devenir agricole officiel, avec un découpage en parcelles. Les techniques agricoles pourraient être améliorées, en intégrant les connaissances agronomiques récentes (plantes fixatrices d'azote, plantes à « engrais vert », etc...) au systèmes traditionnels d'abattis pour augmenter la production, et avoir un impact environnemental favorable.



Figure 8 : Abattis avec haricots en agroforesterie



Figure 9 : Culture diversifiée sur forte pente, avec banane, papaye, gombo, tayove...

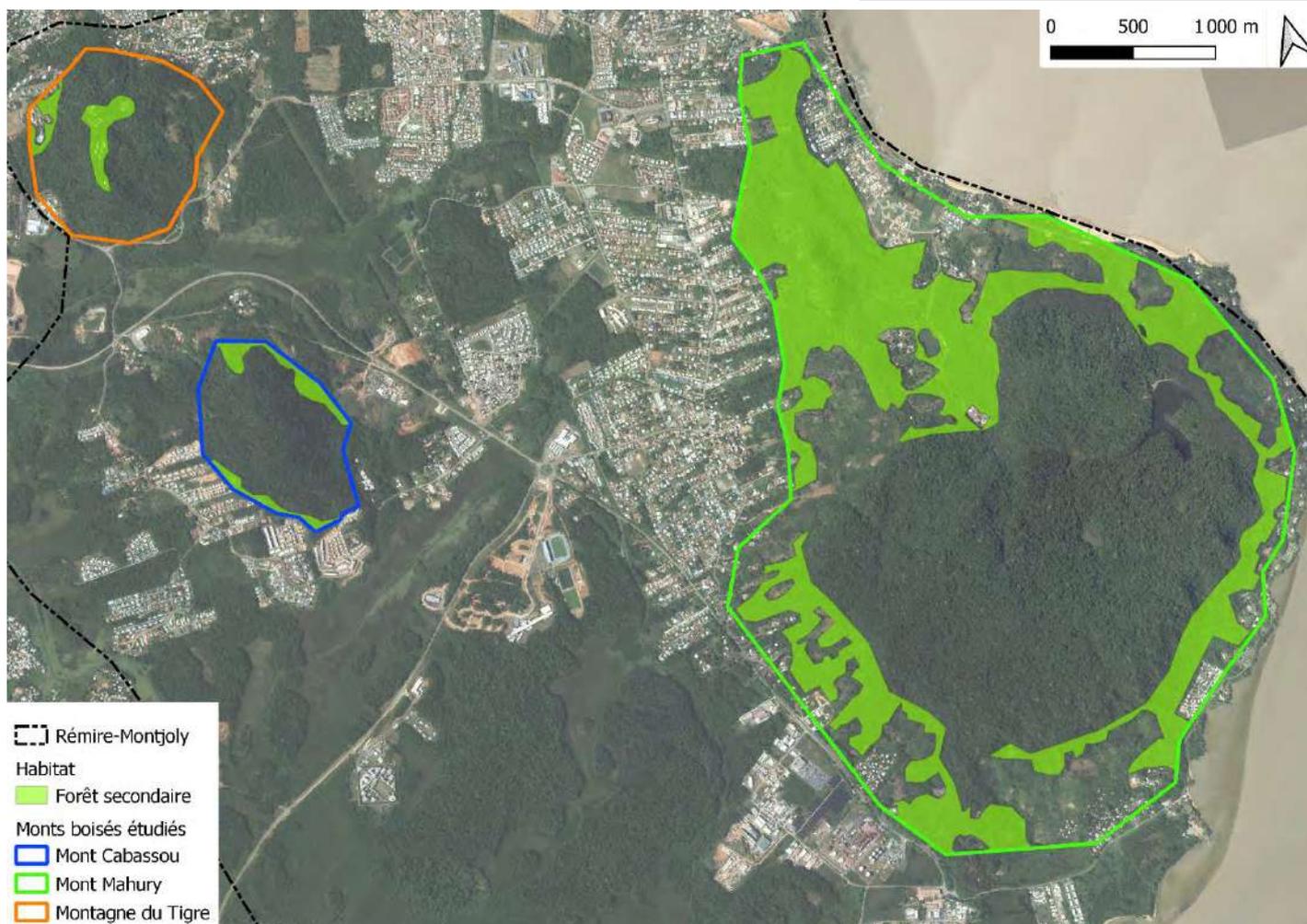


Figure 10 : Localisation de la forêt secondaire

Description, localisation, biodiversité

Cet habitat est un peuplement forestier d'origine anthropique lié à la déforestation totale ou partielle de la forêt ancienne, puis la reformation au cours du temps d'un peuplement forestier. Le peuplement forestier est plus bas et plus dense que la forêt d'origine (appelée « Forêt côtière des terres basses » selon la classification de l'ONF 2015, et « Forêt littorale sur rochers » pour la partie sommitale du Mont Mahury). Ce peuplement de forêt secondaire abrite une biodiversité végétale moyenne mais spécifique à la zone. Détail structurel du peuplement végétal, et quelques espèces bien représentées :

- **Strate basse : 0 à 2 m.**
Plantes herbacées et arbustives, plus ou moins denses en fonction des zones. *Piper hispidum*, *Lantana strigocamara*, *Heliconia bihai*, et plantules d'arbres et arbustes.
- **Strate intermédiaire : 2 à 10-15 m.**
La végétation est composée de beaucoup de ligneux et d'herbacés. *Cecropia obtusa*, *Guarea guidonia*, *Bambusa vulgaris*, *Celtis iguanaea*, *Mangifera indica*.
- **Strate haute ou canopée : 15 à 25 m.**
La composition est majoritairement ligneuse, et est constituée des houppiers des arbres les plus hauts. Cette strate déjà très dense se densifie encore plus à son point le plus élevé pour atteindre un recouvrement presque total. Cette strate abrite également la partie déployée des lianes et des végétaux épiphytes. *Spondias mombin*, *Ceiba pentandra*, *Carapa guianensis*.

Evolution

Sans perturbation, la forêt secondaire évolue vers une forêt de moins en moins dense et de plus en plus haute. Elle tend vers une forêt mature similaire à celle anciennement présente sur la zone (« Forêt côtière des terres basses » et « Forêt littorale sur rochers », selon la classification ONF).

Mais le devenir de la zone est très lié aux activités anthropiques, et à ce qui sera décidé dans l'avenir. On peut imaginer que la pression immobilière s'accroisse par endroit, ainsi que la pression agricole.

Enjeux

Cet habitat est support d'une biodiversité importante. Ces zones de nature en milieu urbain sont également source de bien-être et améliorent grandement la qualité de vie des habitants. Elles laissent également des perspectives d'aménagement pour le futur.



Figure 11 : Forêt secondaire

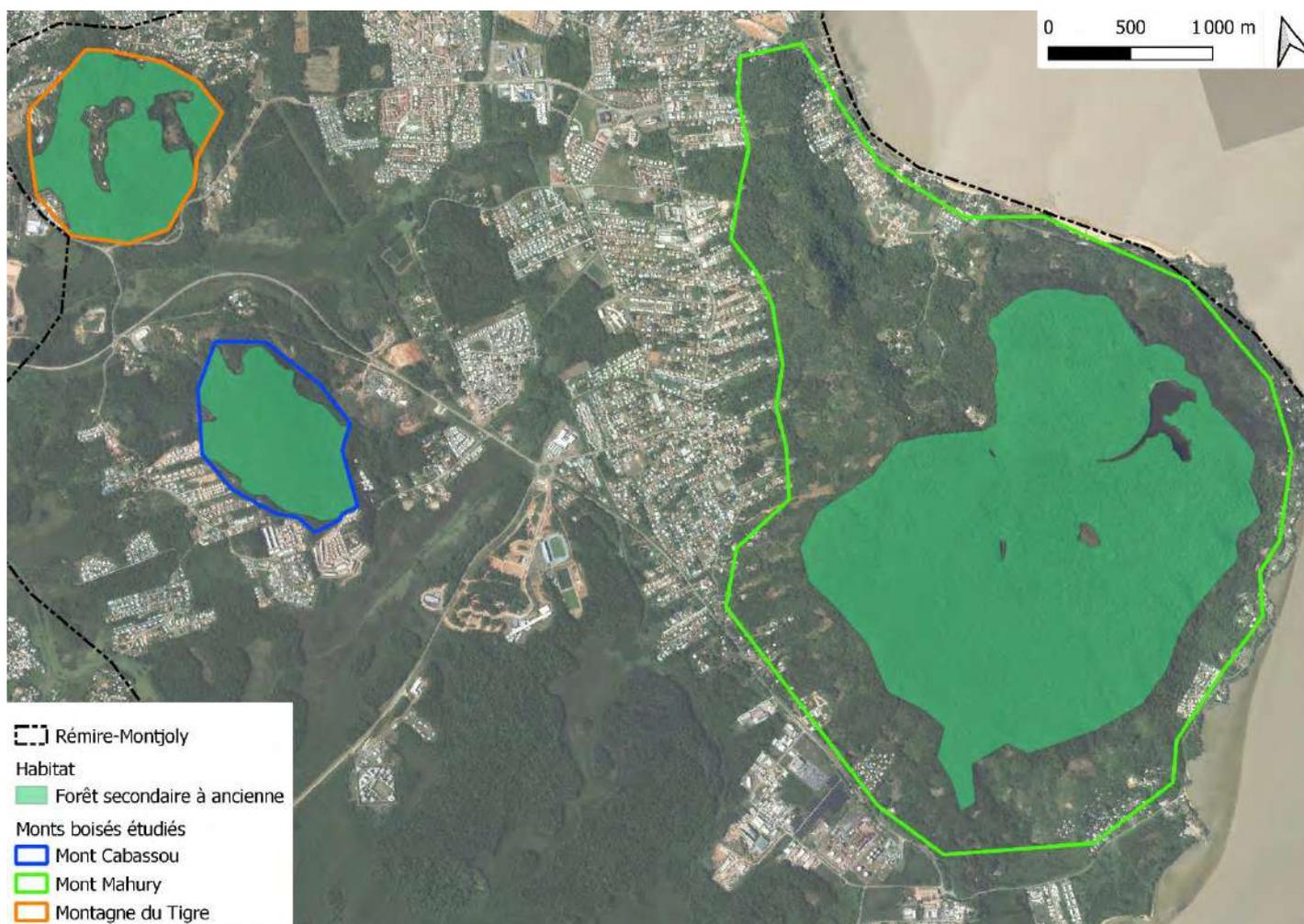


Figure 12 : Localisation de la forêt secondaire à ancienne

Description, localisation, biodiversité

Cette forêt représente une bonne partie de la parcelle étudiée, elle est située sur les flancs et sommets des monts. C'est une forêt qui a un âge variable, avec des zones de forêt ancienne, et de forêt secondaire à différents stades de régénération. L'ancienneté de la forêt n'est pas évidente à estimer : certaines zones manifestement anciennes comportent par exemple des vieux manguiers, témoins d'anciennes cultures. Les zones les plus pentues sont souvent occupées par la forêt d'origine, du fait de leur difficulté d'accès et d'exploitation qui les a préservées des impacts humains. Cartographier finement les différentes zones en fonction de leur stade de régénération demanderait un temps de prospection significatif, et ne serait pas forcément pertinent. On peut considérer cette forêt comme un patchwork de forêt bien régénérée et refermée, d'âge variable, allant de la forêt secondaire décrite plus haut à la forêt ancienne d'origine (appelée « Forêt côtière des terres basses » selon la classification de l'ONF 2015, et « Forêt littorale sur rochers » pour la partie sommitale du Mont Mahury).

Les zones les plus anciennes sont représentatives du peuplement végétal d'origine, à canopée disjointe (environ 25-35 mètres de hauteur en moyenne avec des arbres émergents pouvant atteindre 50-60 mètres). La structure forestière est variable selon des facteurs topographiques, pédologiques, et d'humidité. Certains secteurs sont plus ou moins chaotiques (chablis, zones fortement colonisées par les lianes...).

Détail structurel du peuplement végétal, et quelques espèces bien représentées :

- **Strate basse : 0 à 2 m.**

La composition est majoritairement arbustive et herbacée. Plus la forêt est ancienne, moins cette strate est

dense. *Heliconia bihai*, *Trema micrantha*, *Monstera adansonii*.

- **Strate intermédiaire : 2 à 15-20 m.**

La composition est majoritairement ligneuse : petits arbres et troncs des arbres dominants qui sont souvent colonisés par des épiphytes. La densité de cette strate va en régressant, élevée à 2 mètres de hauteur et plus faible à 15-20 mètres. *Annona exsucca*, *Socratea exorrhiza*, *Attalea maripa*.

- **Strate haute ou canopée : 20 à 35 m.**

La composition est majoritairement ligneuse, et est constituée des houppiers des arbres dominant. Cette strate se densifie fortement à son point le plus élevé pour atteindre un recouvrement presque total qui capte de 60% à 80% du rayonnement solaire. Cette strate abrite également la partie déployée des lianes et des végétaux épiphytes répartis de façon aléatoire. *Carapa guianensis*, *Ceiba pentandra*, *Hymenaea courbaril*, *Couroupita guianensis*.

Evolution

En l'absence de nouvelles perturbations, cet habitat évolue vers une forêt ancienne plus homogène.

Enjeux

Cet habitat est support d'une biodiversité importante. Le manque d'accessibilité de ces zones favorise leur préservation dans le temps.



Figure 13 : Forêt ancienne

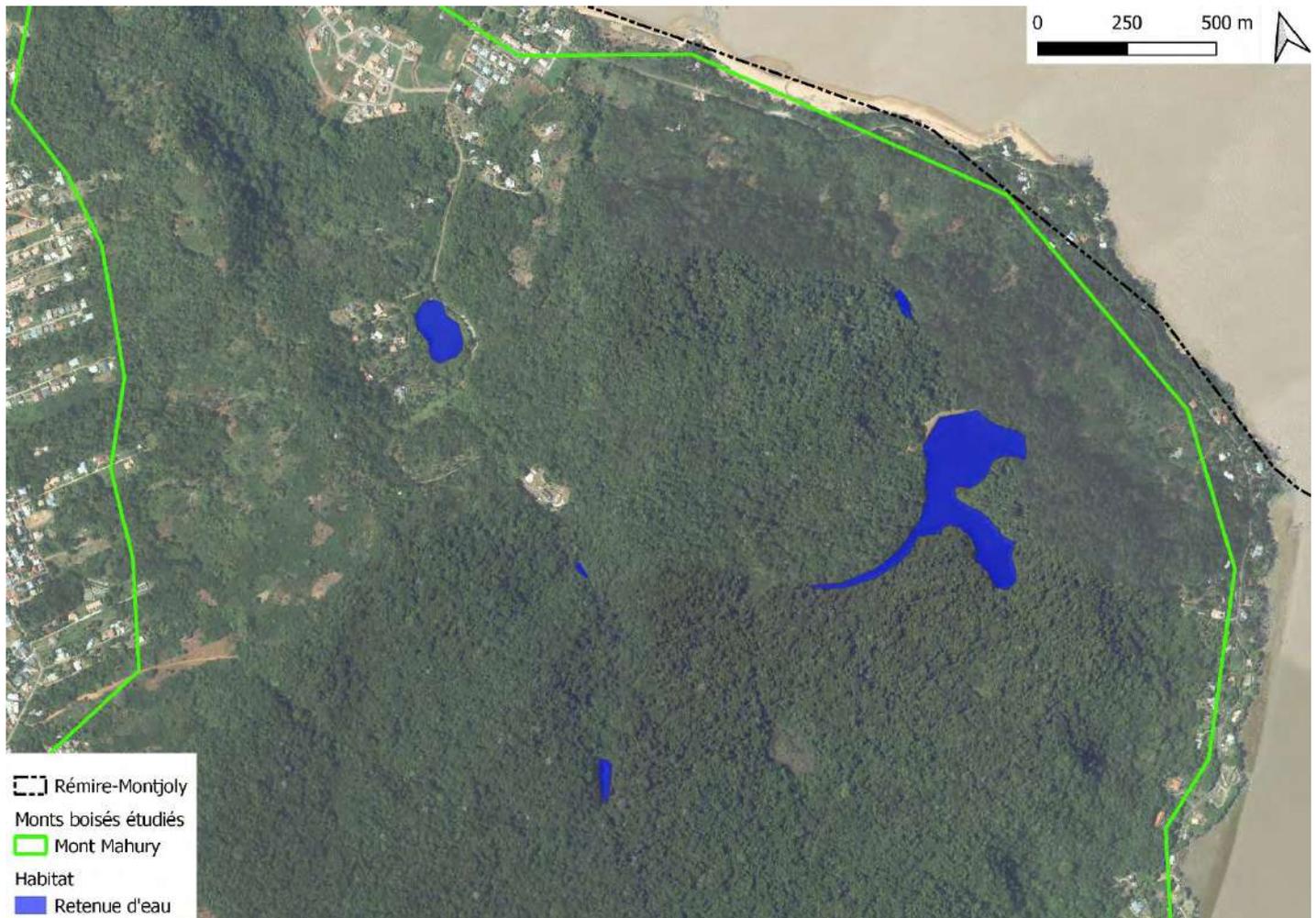


Figure 14 : Localisation des retenues d'eau

Description, localisation, biodiversité

Les retenues d'eau sont présentes uniquement sur le Mont Mahury, où elles servaient de sites de captage pour le réseau d'eau potable. Aujourd'hui, seul le lac du Rorota sert de réservoir pour une partie de l'eau potable de l'agglomération, qui est acheminée par un tuyau souterrain jusqu'à l'usine de traitement qui la rend potable. Les autres retenues d'eau ne sont plus entretenues.

Le lac du Rorota est la plus grande des retenues d'eau. Il n'est pas végétalisé, à l'exception de sa partie amont (la zone étroite et allongée au sud-ouest). Un peuplement de plantes aquatiques et amphibiens est présent à cet endroit, adapté à une dynamique de fluctuation du niveau d'eau en fonction des saisons. Le reste du lac ne présente pas de peuplement significatif, mais quelques poissons et crustacés sont néanmoins présents. La petite retenue d'eau en aval du barrage est elle aussi peu végétalisée.

Les petites retenues d'eau artificielles le long du ruisseau le plus à l'ouest (en amont de la station de captage et du lac Saccharin) sont très végétalisées faute d'entretien. Beaucoup de sédiments en provenance de la forêt fertilisent le milieu, et favorisent également le développement aquatique. La végétation remarquablement dense (notamment de *Mayaca longipes*) permet une forte filtration et décantation des eaux grâce aux tiges et racines des plantes.

Evolution

Les bassins non entretenus se remplissent progressivement de sédiments. Après comblement complet, un peuplement arboré va se mettre en place, de type forêt marécageuse. Le lac du Rorota se comble progressivement également, mais moins vite car étant situé en partie sommitale, il récupère moins de graines et sédiments.

La pérennité des retenues d'eau dépend également de l'entretien des digues. Si des déformations structurelles apparaissent dans une digue faute d'entretien, l'eau risque de se vidanger.

Enjeux

Les retenues d'eau permettent une décantation des sédiments, et sont des lieux d'alimentation pour de nombreuses espèces d'oiseaux. De manière générale, tout le réseau hydrologique de la montagne est dans un très bon état d'activité biologique et de conservation, sauf le lac du Rorota qui contient moins de biodiversité.



Figure 16 : Retenue d'eau avec une végétation dense : peuplement de Mayaca longipes

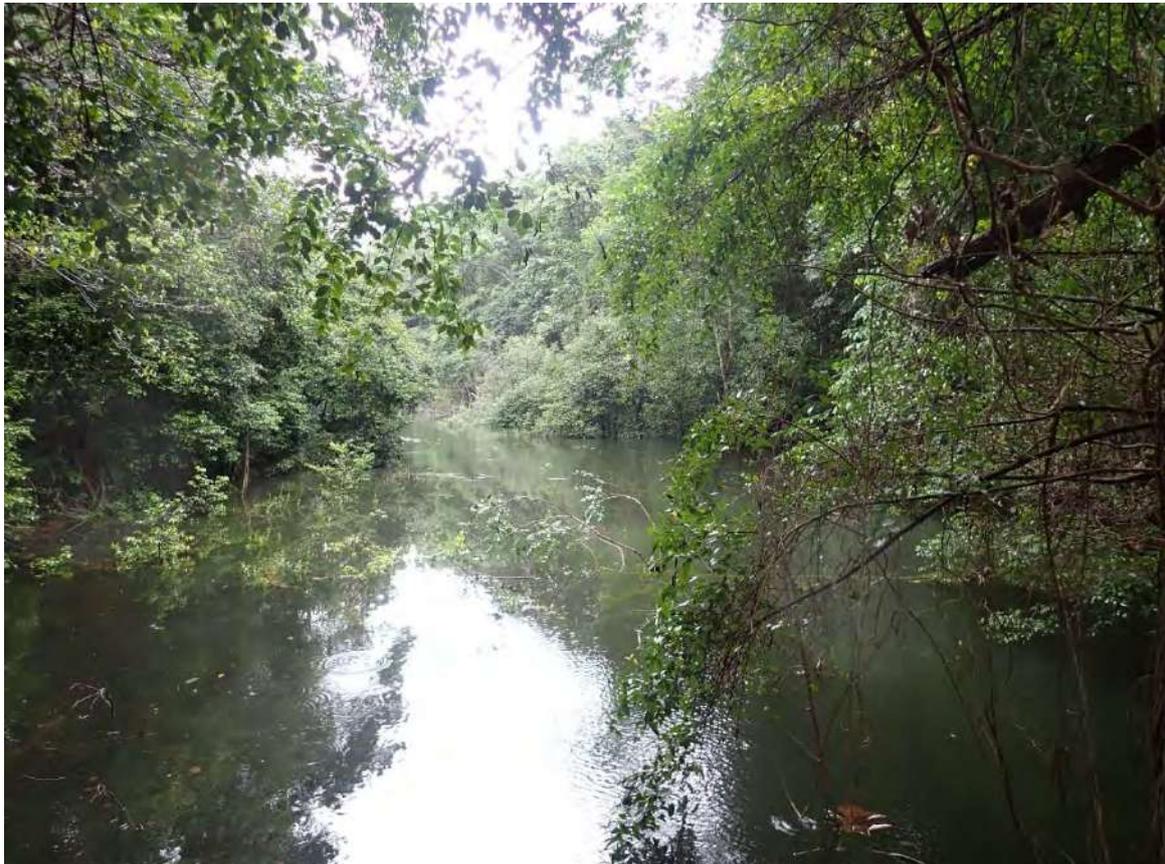


Figure 15 : Lac du Rorota

Zone humide ouverte

Codes CORINE Biotopes

55.2322 : Marais d'eau douce à Cypéracées, fougères et *Chrysobalanus icaco*

55.2324 : Marais à *Eleocharis interstincta*

56.26 : Marécages perchés

57 : Tourbières d'outre-mer



Figure 17 : Localisation de la zone humide ouverte

Description, localisation, biodiversité

Il s'agit d'un marécage sommital, appelé Lac Lalouette sur certaines cartes IGN, situé sur le Mont Mahury en amont du Lac du Rorota. Selon la bibliographie (sites internet, inventaire ZNIEFF de 2014) ce marécage serait artificiel. Cependant, au vu de ce que nous avons observé, nous n'en sommes pas sûrs : les espèces présentes, la conformation de l'habitat et la quantité de tourbe accumulée laissent penser à un habitat ancien et naturel. Il serait intéressant de vérifier en aval du marécage si une digue est présente, ou si l'engorgement est naturel.

La végétation est basse et herbacée, n'excédant pas 1 m de haut en dehors de quelques arbustes et bosquets épars. Le sol est tourbeux, avec un niveau d'engorgement fort, et un cortège floristique spécifique.

- **Zone basse herbacée, 0 à 1 m** : Tapis herbacé dense composé principalement de Cyperaceae (*Eleocharis interstincta*, *Fuirena umbellata*) et de Poaceae, avec quelques fougères, lycopodes et petites plantes : *Microgramma reptans*, *Palhinhaea cernua*, *Xyris sp.*
- **Bosquets broussailleux pouvant atteindre 4 m de hauteur** : Peuplement arbustif typique des savanes (*Chrysobalanus icaco*, *Mahurea palustris*, *Ilex guianensis*).
- **Lisière plus haute** : *Chrysobalanus icaco*, *Symphonia globulifera*

Plusieurs plantes remarquables sont présentes, dont une est potentiellement protégée : *Habenaria cf longicauda*.

Evolution

Sans perturbation, la zone va continuer à sédimenter, se combler, et les fronts de colonisation de forêt vont remplir la zone. Le marécage ouvert va devenir un marécage arbustif (à *Chrysobalanus icaco*), puis une forêt marécageuse dominées par des *Symphonia globulifera*.

En cas de saison sèche très marquée, un incendie peut avoir lieu, ce qui ouvre à nouveau la zone et résulte en un milieu ouvert très aquatique, avec de l'eau plus ou moins profonde. Le cycle reprend alors, avec un comblement progressif par les sédiments.

Enjeux

Cet habitat humide présente un grand intérêt pour la biodiversité, et est de plus un habitat unique de par sa localisation en haut d'un mont boisé.

La quantité de tourbe présente ouvre des potentialités de recherches : des analyses de carottes de sédiments pourraient nous en apprendre beaucoup sur l'histoire de la zone.

Une réflexion serait à mener sur le devenir de ce site exceptionnel : le préserver en n'aménageant aucun nouveau chemin à proximité, ou le valoriser en installant un circuit de découverte et sensibilisation ? Dans ce cas, un caillebotis sera indispensable, car la végétation est très sensible au piétinement.

A priori, nous préconisons plutôt de maintenir le public à l'écart. En effet, en Guyane, ce genre d'habitat ouvert est très attractif pour les chasseurs, et aménager un accès facile favoriserait une fréquentation incontrôlée et très nocive pour l'habitat, avec du piétinement et des risques d'incendies en saison sèche.

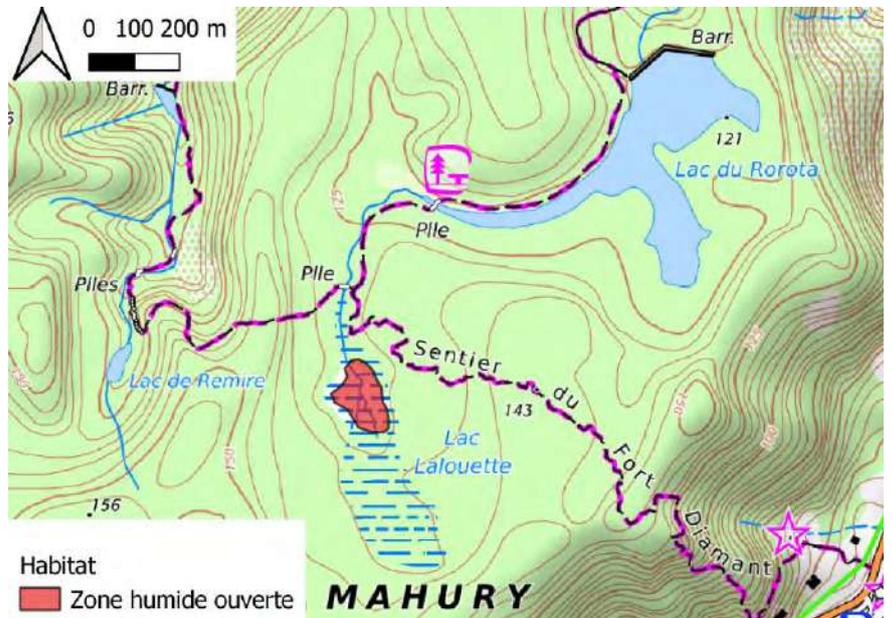


Figure 18 : Zoom sur la zone humide ouverte



Figure 19 : Grande quantité de tourbe riche en matière organique



Figure 20 : Zone humide ouverte

Zones urbanisées

Codes CORINE Biotopes

83 : Vergers, bosquets et plantations d'arbres

86 : Villes, villages et sites industriels

87.23 : Cours et abords des maisons

87.24 : Bords de routes et de pistes

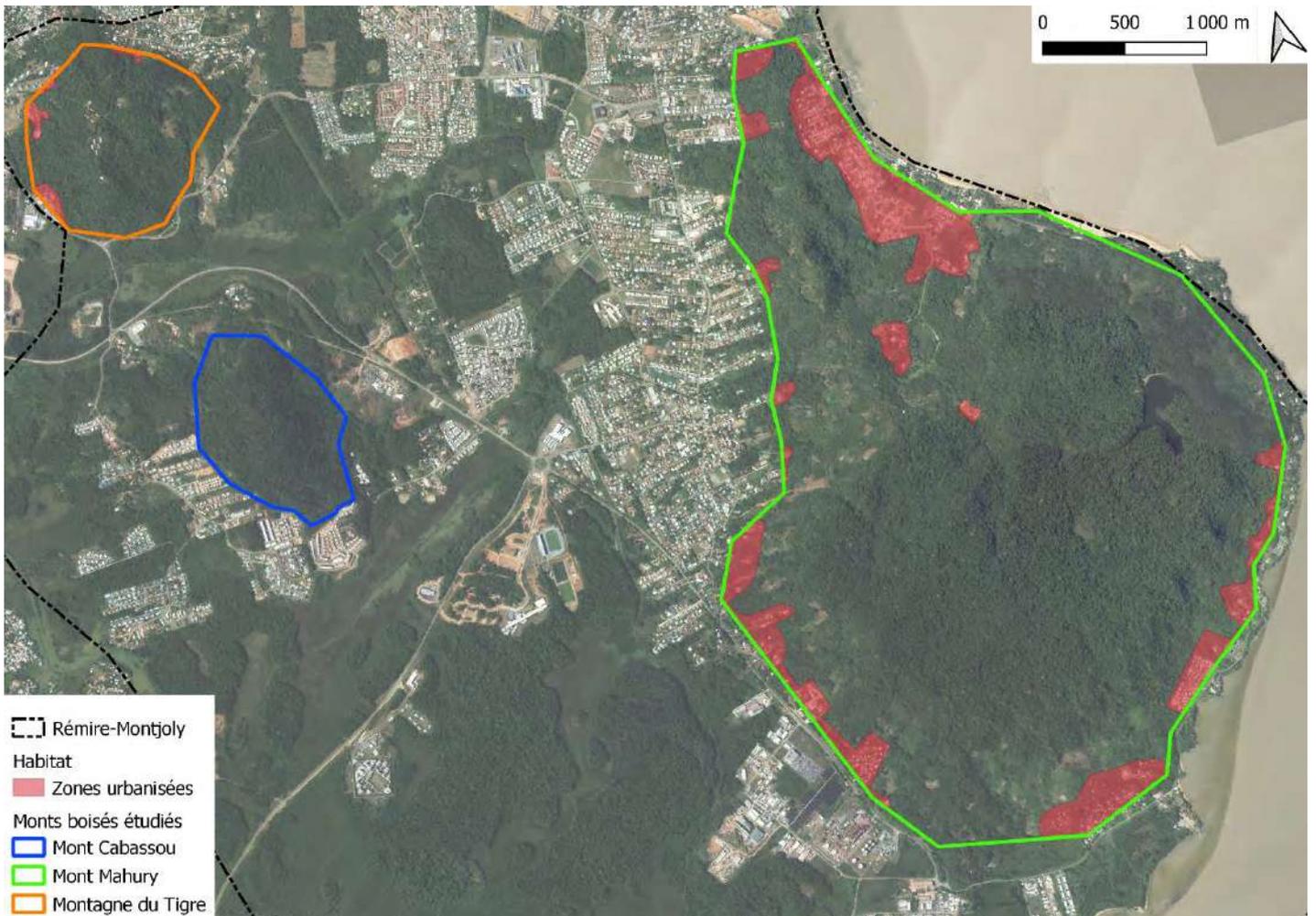


Figure 21 : Localisation des zones urbanisées

Description, localisation, biodiversité

Cet habitat couvre des zones d'habitations, ainsi que des aménagements collectifs comme la station de captage d'eau du Rorota, et leurs abords : jardins, voiries, fossés de drainage, zones artificialisées (parkings...). Ces zones sont occupées et entretenues de différentes manières, ce qui leur donne un faciès variable, allant de la zone très rase presque sans végétation à des zones de bosquets d'arbres et de lisières de forêts perturbées. Les zones résidentielles sont majoritairement pavillonnaires, avec quelques habitats informels et barres d'immeubles.

Cet habitat très perturbé est cependant très diversifié. Les zones urbaines à proximité des habitats forestiers des monts boisés bénéficient de la biodiversité animale et végétale de ces zones naturelles, qui s'ajoute à la biodiversité des jardins et des voiries. Beaucoup d'espèces exotiques envahissantes sont présentes dans cet habitat, mélangées aux espèces locales. Pour les zones en contrebas du mont Rorota vient s'ajouter également une biodiversité marine et de zones humides, qui s'implante dans les fossés de drainage.

Evolution

Ces zones sont entretenues et occupées au quotidien ou très régulièrement. Sans entretien, ces zones se végétaliseraient petit à petit, avec une végétation de plus en plus dense et de plus en plus haute de type friche, qui évoluerait elle-même en forêt secondaire puis en forêt ancienne.

Au vu de la démographie guyanaise, et du contexte de vie agréable qu'offrent les abords des monts boisés, il est probable que l'urbanisme continue à se développer dans les zones aménageables.

Enjeux

Ce milieu très perturbé ne présente pas d'enjeu de conservation, si ce n'est qu'il est un habitat très favorable à l'implantation et la propagation d'espèces exotiques envahissantes. Certaines d'entre elles méritent une surveillance ou des mesures de lutte.

Un risque est à prendre en considération lors de l'aménagement de zones urbaines en contrebas des monts : le risque d'éboulis et de glissements de terrain. Un éboulis peut être provoqué par l'érosion du substrat, ou par un chablis. Ils sont plus fréquents en saison des pluies. Un couvert forestier dans les pentes aide à ralentir ou arrêter les chutes de pierres.

Un glissement de terrain peut être lié à plusieurs facteurs : l'érosion naturelle du substrat, des vibrations liées aux infrastructures présentes à proximité (route avec passage de véhicules lourds et engins, usines, concasseurs...), des erreurs d'aménagement, ou des erreurs de gestion de la végétation.

Ces risques ne sont que peu pris en compte en Guyane, notamment l'effet des vibrations qui n'est pas approfondi. Ces événements sont pourtant récurrents dans la zone, avec des tronçons de route bloqués régulièrement.



Figure 22 : Bord de route et zone urbanisée en contrebas du mont Rorota

Détail des monts étudiés

Mont Mahury

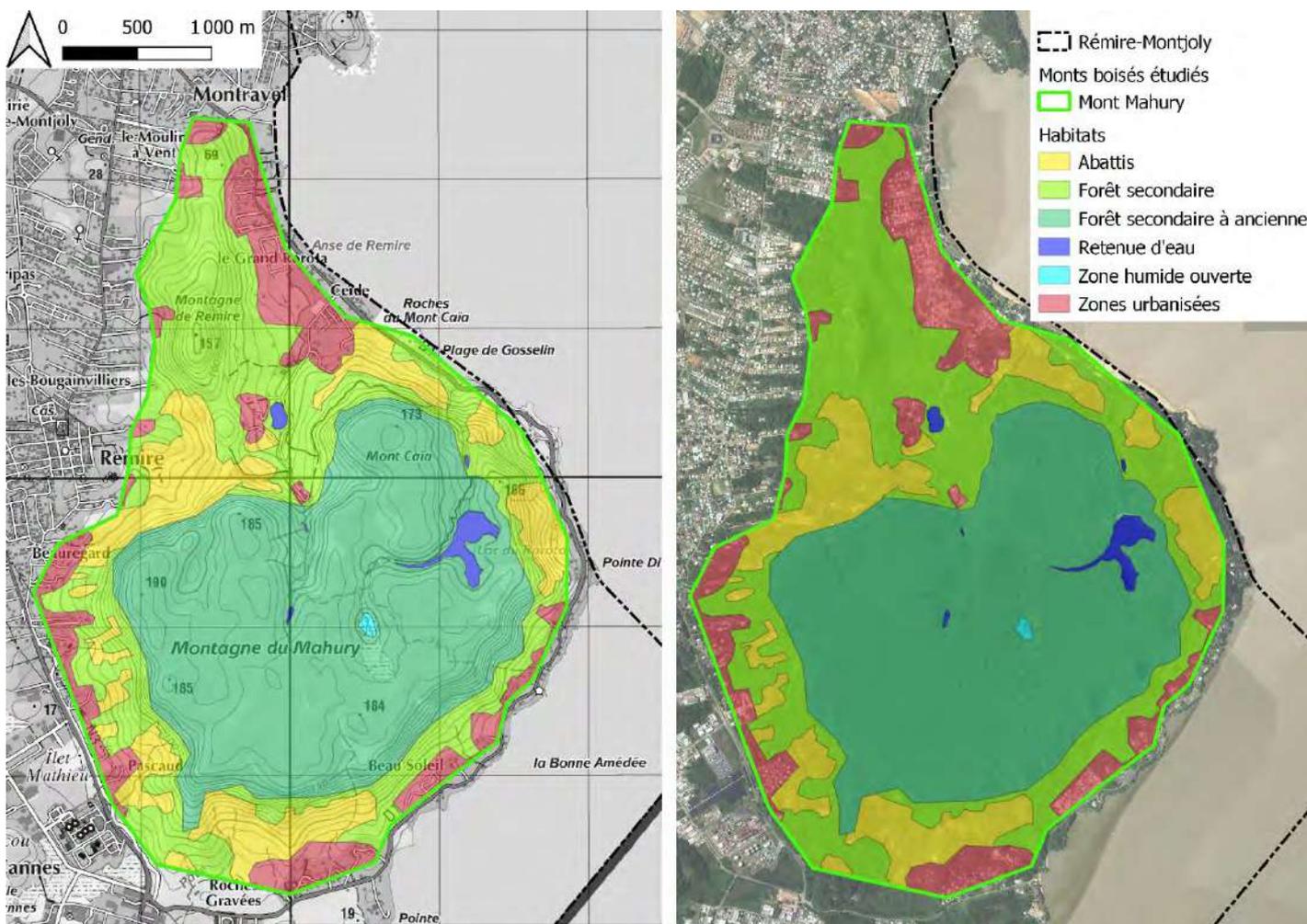


Figure 23 : Habitats du Mont Mahury

Ce mont est en réalité composé d'un ensemble de reliefs dont les noms sont rassemblés sous les noms de Mont Mahury ou montagne du Rorota. Il est le plus grand des trois monts étudiés, et aussi celui avec la plus grande diversité d'habitats. Le Mont Mahury est une formation exceptionnelle sur le plateau des Guyanes et alentours : de l'embouchure de l'Orénoque à celle de l'Amazone, ce sont les plus hauts reliefs littoraux, culminant à 162 m (Attention, une confusion existe quant à l'altitude, entre deux éditions des cartes IGN. Une édition de 2012 affiche un point culminant à 190 m, comme visible sur la Figure 23, mais la version la plus récente datant de 2021 donne une hauteur maximale de 162 m).

Le plateau sommital et la partie haute des pentes sont couverts d'une forêt « secondaire à ancienne », à différents stades de maturité (voir le chapitre « Habitats » pour la description précise de chaque habitat). En général les parties les plus pentues sont les moins impactées par l'homme, et donc les plus anciennes. Elles ont cependant une dynamique de chablis importante due à la pente, ce qui résulte en une forêt dense avec beaucoup d'arbres de petits diamètres. L'occupation humaine du mont remonte largement avant l'époque coloniale, et le cortège floristique d'aujourd'hui est influencé par cette présence humaine, avec une richesse notable d'arbres utiles et de fruitiers comestibles (mombin, carapa....)



Figure 24 : Zone sommitale riche en liane

Le plateau sommital est exceptionnellement vaste en comparaison des autres montagnes de la zone. Sa situation en hauteur avec un fort drainage des eaux et l'influence des alizés en font une zone sujette à des saisons sèches bien marquées. Le cortège végétal est adapté à une période de déficit de pluviométrie de plusieurs mois. Il n'est pas très diversifié, et riche en lianes (voir Figure 24). Des dépressions formant des retenues naturelles d'eau de pluie sont disséminées dans la forêt secondaire à ancienne. Ils présentent des peuplements végétaux plus secondarisés, sans doute à cause des fluctuations de niveau d'eau.

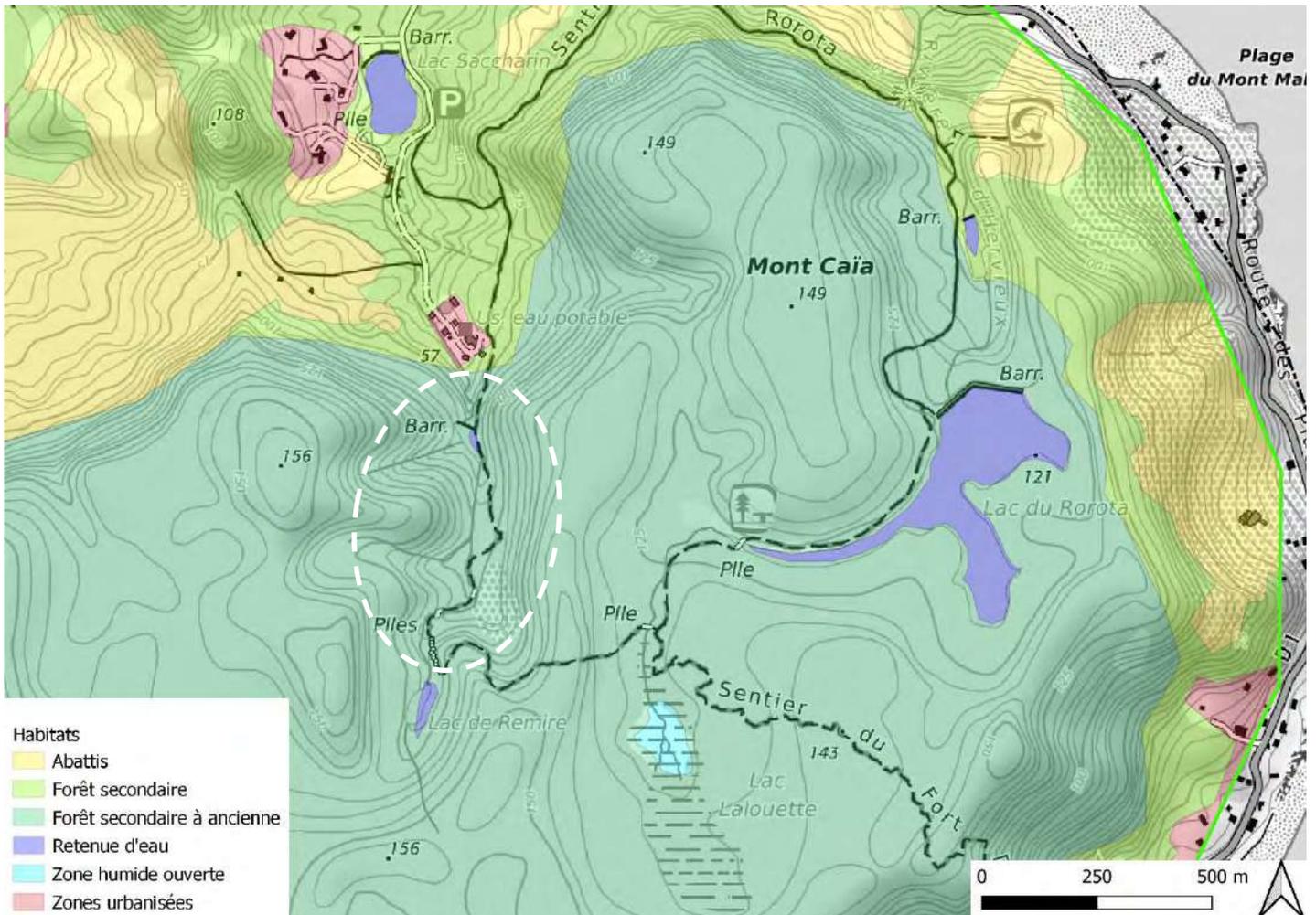


Figure 25 : Détail du sentier du Rorota. La zone encaissée reliant le lac de Remire à la station de captage est entourée de tirets blancs.

Les différents versants du mont comportent des différences structurelles notables. Le versant faisant face à l'océan (exposé nord-est) présente des pentes plus abruptes, ainsi que des flux de vent plus importants. Le cortège floristique présent est adapté à ces conditions, et ressemble à celui des petits reliefs de bord de littoral plus au nord (Mont Bourdat et Montravel). Une zone traversée par le sentier du Rorota présente des différences avec la forêt alentours : il s'agit du tronçon longeant le ruisseau qui relie le lac de Rémire à la station de captage d'eau (voir Figure 25). La zone est très encaissée et moins ventilée, et l'humidité est accentuée également par le ruisseau. La forêt présente un faciès plus humide, avec plus d'épiphytes présentes sur les troncs et branches des arbres, et des espèces plus tolérantes à cette humidité et à une luminosité moindre.

La zone humide ouverte (marécage sommital) est un habitat exceptionnel, avec un peuplement végétal qui contraste avec le reste des monts. La quantité de tourbe contenue dans le sol est également remarquable pour la Guyane. Plus de détails sont donnés dans le paragraphe consacré à cet habitat, page 17.

A proximité de la base du Mont Mahury au sud, le long de la route des plages, une zone marécageuse accueille une population de *Guadua macrostachya*. Cette espèce remarquable mérite d'être préservée et gérée. Plus de précision sont données dans le paragraphe consacré aux espèces remarquables, page 30.

Le Mont Mahury est le plus fréquenté et aménagé des trois monts étudiés. Le sentier touristique accueille quotidiennement sportifs et promeneurs. Beaucoup d'abattis sont présents sur les contreforts du mont. Le lieu a une longue histoire agricole : dès l'époque coloniale, de vastes surfaces sont défrichées pour l'agriculture. On suppose également une agriculture précolombienne, sur une échelle de temps et une intensité difficile à évaluer. Beaucoup de cartouches de fusil au sol témoignent d'une pression de chasse importante sur le sentier touristique et sur les layons.

Malgré sa fréquentation, le site garde un équilibre environnemental et reste un refuge et un lieu de vie pour de nombreuses espèces animales et végétales. Les aménagements permettent un accès aux usagers à ce joyau de biodiversité, atout extraordinaire au sein de la commune de Rémire-Montjoly.



Figure 26 : Peuplement végétal du marécage sommital



Figure 27 : Vue du sentier du Rorota sur les contreforts du mont et la plage

Mont Cabassou

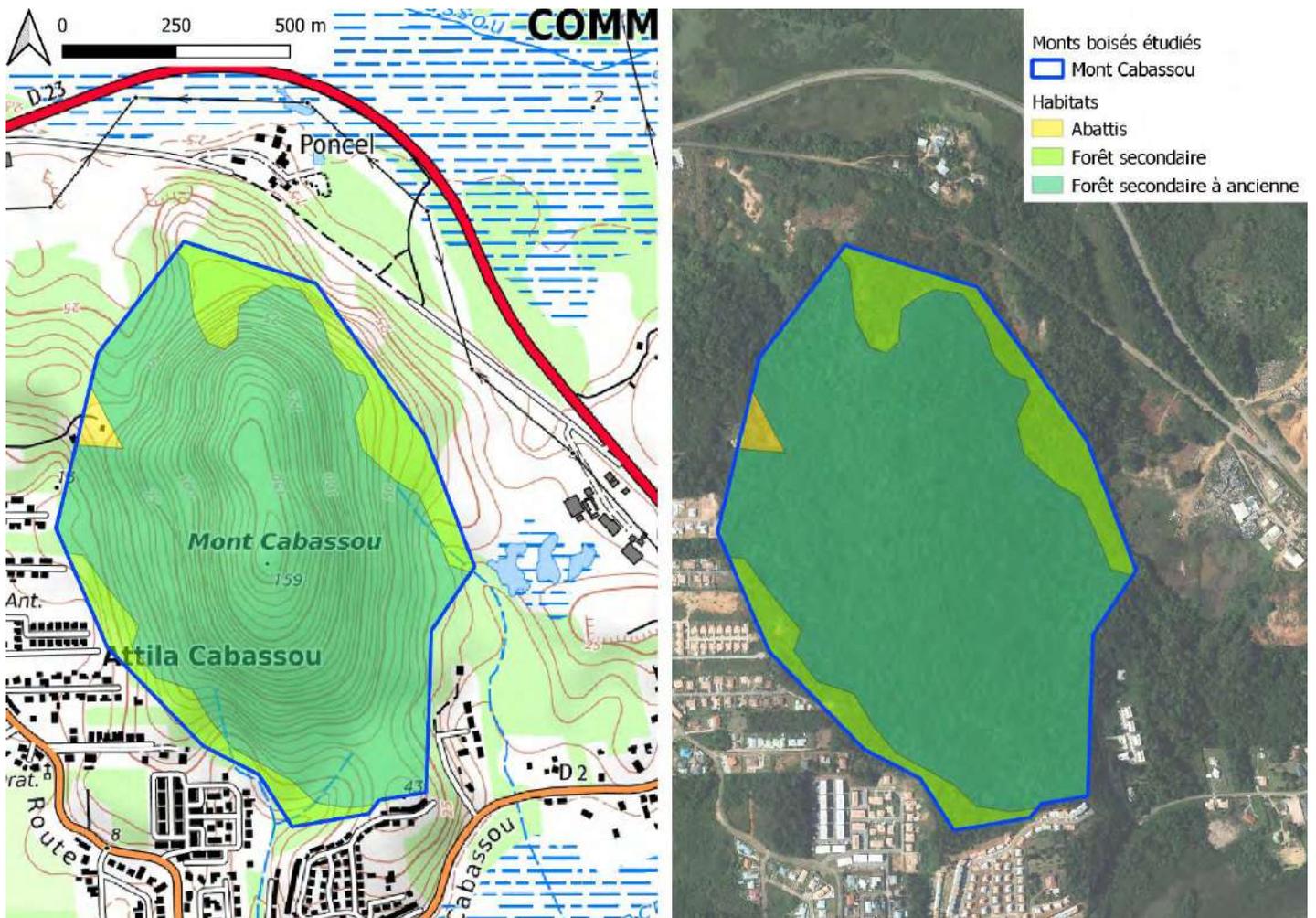


Figure 28 : Habitats du Mont Cabassou

Très peu perturbé et fréquenté, le Mont Cabassou est presque intégralement couvert de forêt secondaire à ancienne. Cet habitat présente des différences structurelles avec la forêt du Mont Mahury. Toutes ses faces sont très abruptes et sans réseau hydrographique, ce qui résulte en une forêt à forte dynamique de chablis, dense et riche en tiges de petits diamètres. Le cortège de végétation présente aussi quelques différences avec celui du Mont Mahury, avec une influence du littoral moins marquée. Peu d'épiphytes sont présentes, car la forêt est plus ventilée. Certaines espèces d'arbres sont remarquablement nombreuses, comme le Carapa (*Carapa guianensis*). Une dizaine d'individus d'une espèce de palmier protégé (*Astrocaryum minus*) ont été observés au sommet du mont. Plus de précision sont données dans le paragraphe consacré aux espèces protégées, page 29.

De par sa pente et sa densité végétale, la forêt est peu praticable et donc peu perturbée, l'habitat est en très bon état de conservation. Malgré la proximité de plusieurs lotissements au pied du mont, un seul layon a été remarqué lors de la prospection, et il s'agissait d'un layon ouvert quelques mois auparavant pour une prospection archéologique.



Figure 29 : Graines de *Carapa guianensis* abondantes au sol

Ce mont a pour particularité d'être une « montagne couronnée », ancien site amérindien aménagé d'un fossé encerclant le sommet. Selon les connaissances actuelles, le fossé entourait un site fortifié, et était surplombé d'une palissade en bois. Beaucoup de tessons précolombiens sont encore présents au sol du plateau sommital, et des restes de terrassement sont encore visibles. Une céramique coloniale (une coupelle circulaire protégeant les plants de café ou cacao des attaques d'insectes comme les fourmis-manioc) observée à la base du mont témoigne d'activités agricole à cette époque sur les contreforts du Mont Cabassou. Ce n'est en effet que vers le pied des pentes que l'agriculture est rendue possible grâce à un début de réseau hydrographique.



Figure 30 : Coupelle datant de l'époque coloniale servant à protéger les plants des insectes



Figure 31 : Forêt ancienne et dense dans les pentes du Mont Cabassou

Montagne du Tigre

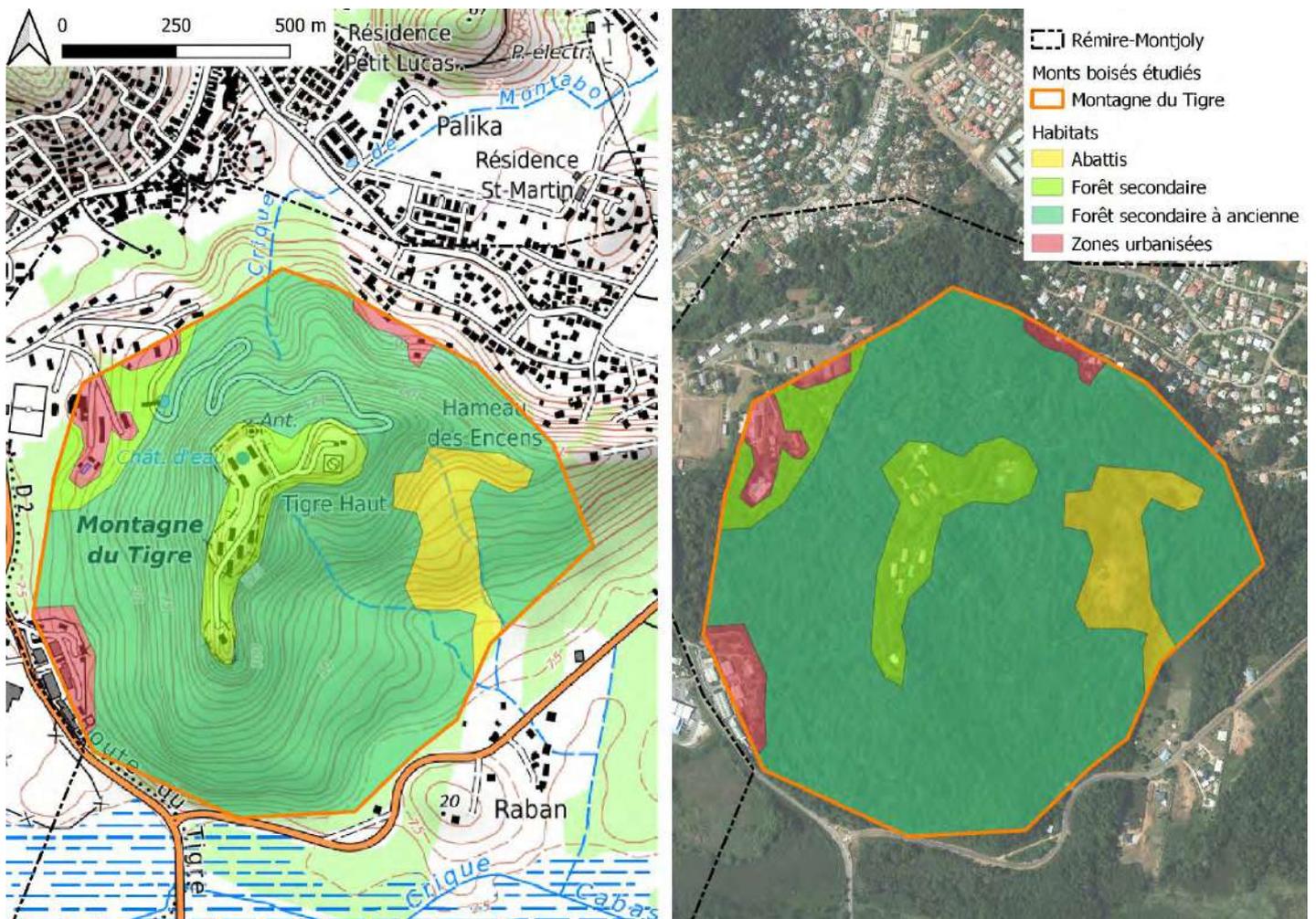


Figure 32 : Habitats de Montagne du Tigre

La conformation de la forêt de Montagne du Tigre ressemble beaucoup à celle du Mont Cabassou, mais avec plus de perturbations. La partie sommitale plate est plus étendue, et le réseau hydrographique démarre plus haut, dans des pentes tout aussi pentues que celles du Mont Cabassou. La structure et le cortège végétal de la forêt secondaire à ancienne est très similaire.

Le plateau sommital a été intégralement anthropisé puis partiellement abandonné, avec encore aujourd'hui des ruines d'habitations et des infrastructures de télécommunication. La route qui monte jusqu'à ces infrastructures représente aussi une perturbation importante en termes de surface déboisée. Quelques abattis et zones d'habitations sont présents dans les parties basses les moins accidentées. Au vu de la longue histoire de peuplement amérindien de toute la zone de l'île de Cayenne, il est probable que des activités amérindiennes aient eu lieu sur cette montagne également, mais nous n'en avons pas vu de traces.

Nous n'avons observé aucun individus d'*Astrocaryum minus* (palmier protégé présent sur le Mont Cabassou) sur ce mont. Une prospection minutieuse pourrait être menée sur les flancs du mont pour déterminer si des individus sont présents.

Quelques zones d'habitat informel sont présentes aux alentours de Montagne du Tigre. Néanmoins, le mont ne semble pas être très fréquenté, et la flore est peu perturbée en dehors de la route et de la zone sommitale. Les principaux usagers du mont sont des militaires, dont un camp et des logements sont situés à proximité.



Figure 33 : Route montant sur les flancs de Montagne du Tigre



Figure 34 : Ruines entourées de forêt secondaire en haut de Montagne du Tigre

Espèces végétales

142 taxons ont été inventoriés lors de la prospection sur les monts boisés. La liste des espèces végétales repérées dans chaque habitat figure dans l'annexe A. Il est à noter qu'il ne s'agit pas ici d'un inventaire botanique exhaustif, mais de la liste des espèces contactées lors de la prise de données sur le terrain.

Espèces protégées

ARECACEAE - *Astrocaryum minus*

Palmier monocaule et épineux pouvant atteindre une dizaine de mètres de haut. Rare en Guyane, il était connu il y a peu d'une unique station au Mont Grand Matoury. Depuis, d'autres stations ont été repérées autour de Saül ainsi que sur la Réserve Naturelle Trésor. Une dizaine d'individus ont été observés sur le Mont Cabassou.

La population du Mont Cabassou est localisée dans un espace peu fréquenté, et n'est pas menacée actuellement. La rareté de cette espèce et sa localisation sur un mont proche de la ville pose néanmoins la question du devenir du site. Un aménagement touristique pourrait être envisagé, permettant une découverte de cette espèce protégée, ainsi que des vestiges archéologiques observés sur le mont. A contrario, le site dans son ensemble pourrait être sanctuarisé et préservé, en n'encourageant pas les activités, et pourquoi pas en limitant l'accès à la partie haute du Mont Cabassou.

Cette population doit faire l'objet d'un suivi, tout comme les autres populations connues. Une concertation pourrait être lancée concernant un plan de gestion de l'espèce, qui pourrait constituer par exemple à cultiver des plants et les introduire dans d'autres stations (des échanges de gènes entre plusieurs stations permettent un brassage génétique favorable à la persistance de l'espèce).



Figure 35 : *Astrocaryum minus*

ORCHIDACEAE - *Habenaria cf longicauda*

Orchidée de 70 cm à 1,20 m de hauteur poussant dans les milieux ouverts engorgés d'eau. Son développement aérien est saisonnier et sa partie souterraine dispose de réserves pour les périodes de dormance. Ses fleurs vert pâle comportent un long éperon dirigé vers le bas qui la distingue des autres espèces du genre. Trois individus ont été observés dans la zone humide ouverte en haut du Mont Mahury. Ils n'étaient pas encore en fleur, ce qui laisse une incertitude quant à l'espèce.

Cette orchidée est inféodée à ce milieu humide et ouvert. En cas de refermement de la forêt, elle disparaîtra. Elle est de plus sensible aux perturbations (incendie et piétinement).



Figure 36 : *Habenaria cf longicauda*

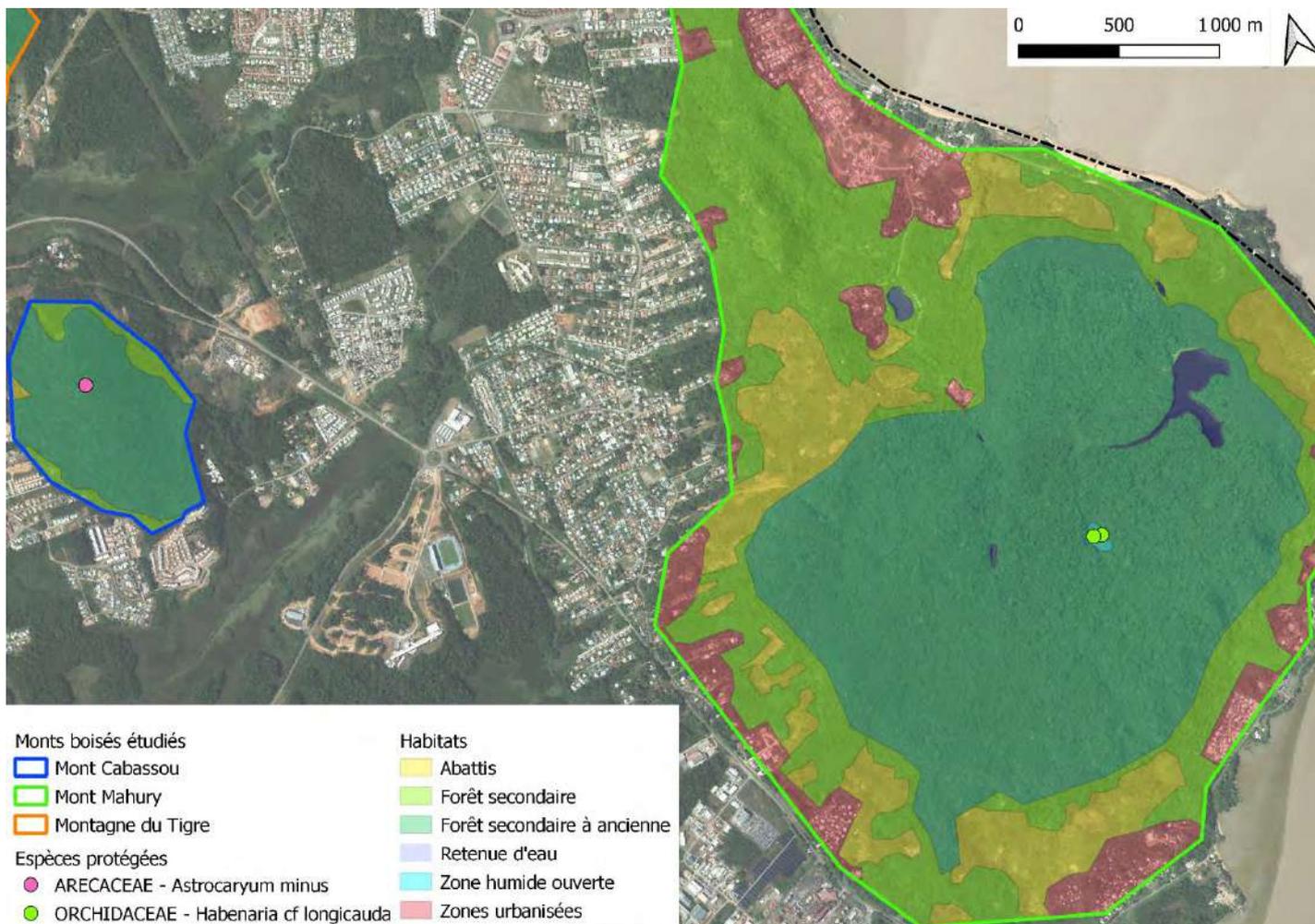


Figure 37 : Localisation des deux espèces protégées

Espèces remarquables

Quelques espèces remarquables, rares, ou d'intérêt ZNIEFF sont à prendre en considération. Elles sont citées ci-dessous, et des précisions sont données pour certaines d'entre elles.

Famille	Genre espèce	Particularité	Niveau d'enjeu
Araceae	<i>Philodendron cf scottmorianum</i>	Déterminante ZNIEFF, endémique, rare	3
Arecaceae	<i>Astrocaryum murumuru</i>	Rare	3
Dioscoreaceae	<i>Dioscorea dodecaneura</i>	Déterminante ZNIEFF, rare	1
Euphorbiaceae	<i>Tragia volubilis</i>	Rare	2
Gnetaceae	<i>Gnetum paniculatum</i>	Déterminante ZNIEFF, autochtone	0
Lecythidaceae	<i>Couropita guianensis</i>	Déterminante ZNIEFF	0
Lycopodiaceae	<i>Pseudolycopodiella meridionalis</i>	Déterminante ZNIEFF, autochtone	0
Ochnaceae	<i>Sauvagesia rubiginosa</i>	Déterminante ZNIEFF, autochtone, rare	0
Orchidaceae	<i>Palmorchis pabstii</i>	Rarement observée	2
Poaceae	<i>Guadua macrostachya</i>	Déterminante ZNIEFF, autochtone	3
Poaceae	<i>Streptogyna americana</i>	Rare	2



◀ **ARACEAE - *Philodendron cf scottmorianum***

Plante épiphyte très peu connue, seulement recensée sur l'île de Cayenne. La présence de zones forestières peu perturbées est importante pour le maintien de cette espèce. Elle pourrait faire l'objet d'un suivi, et éventuellement d'un plan de maintenance. L'individu est présent en bord de route sur Montagne du Tigre.

ARECACEAE - *Astrocaryum murumuru (Mourou-mourou)* ▶

Palmier épineux de taille moyenne, inféodé aux habitats forestiers marécageux et à leurs abords directs, plus rare en Guyane Française que dans l'ensemble du bassin amazonien et du plateau des Guyanes. Ses fruits sont comestibles et sont un bon réservoir de nourriture pour la faune. Les graines quant à elles sont un réservoir entomologique : elles abritent une larve de la famille des curculionidés (charançon). Un individu a été observé en bas des pentes du Mont Cabassou.



◀ **DIOSCOREACEAE - *Dioscorea dodecaneura***

Plante grimpante appartenant aux ignames. Cette espèce très peu observée est d'origine inconnue. Elle est sans doute le reliquat d'une espèce exotique cultivée anciennement qui se serait naturalisée. L'individu a été observé sur le sentier du Rorota, qui est régulièrement entretenu. Elle supporte donc bien ce type de perturbation.



EUPHORBIACEAE – *Tragia volubilis* ▶

Cette plante est rarement observée, seuls deux ou trois échantillons sont présents à l'herbier de Cayenne. Observée sur le sentier du Rorota et Montagne du Tigre, elle était en zone secondaire et semble supporter les perturbations. L'espèce est peut-être limitée à cette aire géographique, il serait intéressant de les préserver en attendant d'en savoir plus sur leur répartition.



◀ **GNETACEAE - *Gnetum paniculatum***

Cette plante est commune en Guyane, mais représente une curiosité taxonomique : elle appartient au groupe des gymnospermes, tout comme les conifères (sapin, épicéa) de France métropolitaine, bien qu'elle n'en ait pas du tout l'apparence.



◀ **LECYTHIDACEAE – *Couroupita guianensis***

Cet arbre est remarquable de par son apparence : ses fleurs cauliflores et ses gros fruits sphériques lui ont donné le nom d'arbre « boulet de canon ». Il est peu répandu car présent seulement dans les zones côtières drainées, un habitat très restreint en Guyane.

LYCOPODIACEAE - *Pseudolycopodiella meridionalis* ▶

Petite fougère inféodée aux habitats marécageux ouverts, présente en Guyane principalement dans les savanes côtières. Observée dans le marécage sommital du Mont Mahury.



◀ **OCHNACEAE - *Sauvagesia rubiginosa***

Cette espèce a une aire de répartition limitée au plateau des guyanes. Elle est inféodée aux habitats ouverts humides. Elle est présente dans le marécage sommital du Mont Mahury.

ORCHIDACEAE - *Palmorchis pabstii* ▶

Petite orchidée terrestre ressemblant fortement à une plantule de palmier ou de Cyclanthaceae, ainsi qu'à une autre espèce très commune, *P. prospectorum*. Contrairement à cette dernière, *P. pabstii* se trouve dans des milieux bien drainés. Plusieurs individus ont été observés dans les pentes de Montagne du Tigre.



◀ **POACEAE - *Guadua macrostachya***

Des individus sont présents en dehors de la zone prospectée, dans une zone marécageuse au sud du Mont Mahury. Cette population est en limite d'aire de répartition : il s'agit de la station la plus au nord connue. En Guyane, l'espèce est surtout présente sur le bas Oyapock et la basse Approuague. Cette population nécessite un suivi et une gestion.

POACEAE - *Streptogyna americana* ▶

Cette graminée est très rare en Guyane, localisée seulement sur l'île de Cayenne. Elle forme une population nombreuse et isolée sur la partie sommitale du Mont Mahury. Il serait intéressant d'étudier cette espèce peu connue.



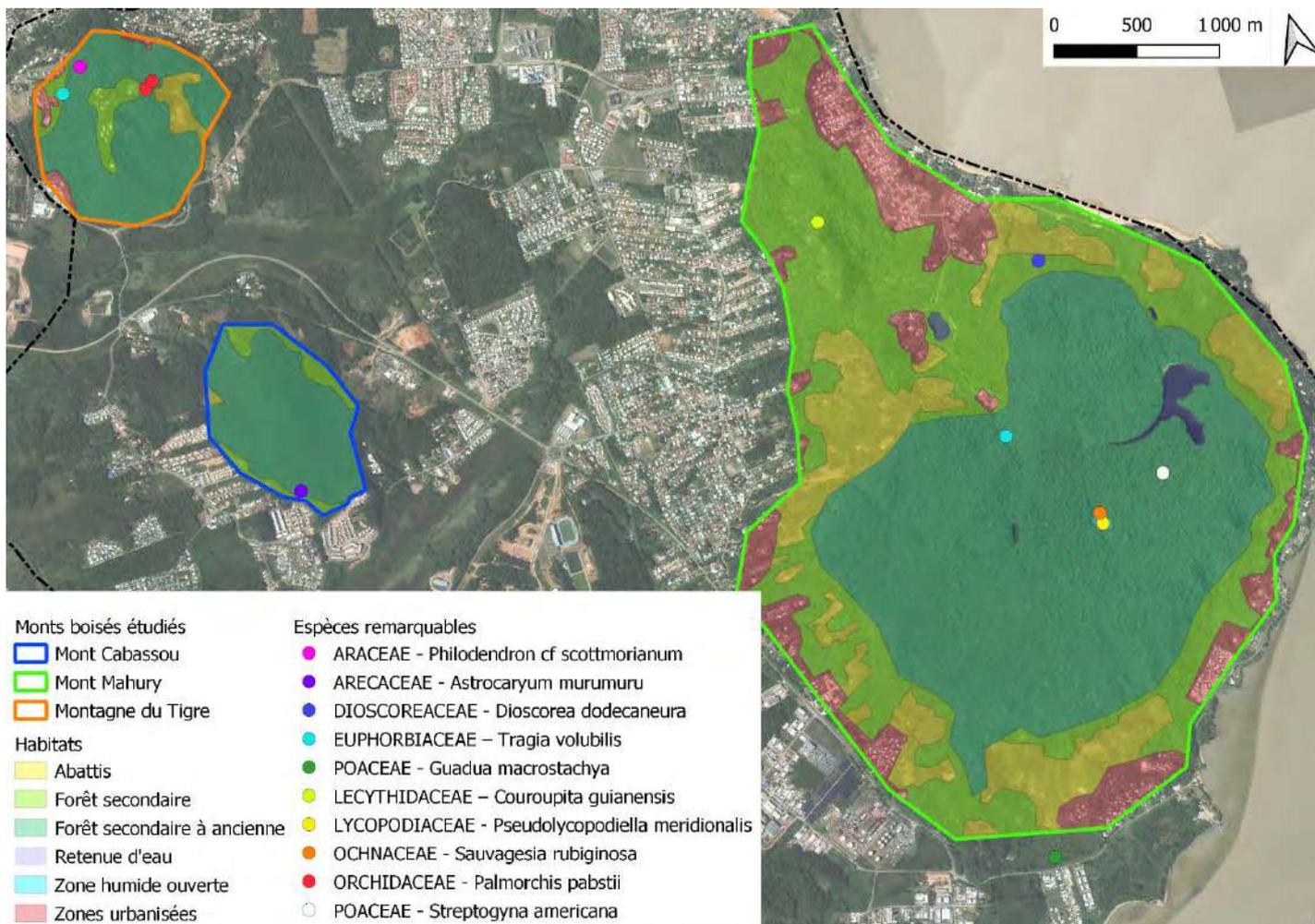


Figure 38 : Localisation des espèces remarquables

Espèces exotiques envahissantes (EEE)

Quelques espèces potentiellement envahissantes ont été observées sur le site.

Famille	Genre espèce	Niveau d'enjeu
Commelinaceae	<i>Commelina cf benghalensis</i>	0
Commelinaceae	<i>Commelina erecta</i>	0
Cyperaceae	<i>Kyllinga polyphylla</i>	2
Pinaceae	<i>Pinus caribaea</i>	0
Poaceae	<i>Bambusa vulgaris</i>	2
Poaceae	<i>Brachiaria umbellata</i>	1
Poaceae	<i>Urochloa maxima</i>	1



◀ COMMELINACEAE - *Commelina cf benghalensis*

Petite plante herbacée naturalisée depuis longtemps en Guyane. Inféodée aux habitats secondarisés et rudéraux. Observée le long de la boucle du Rorota.

COMMELINACEAE - *Commelina erecta* ►

Petite plante herbacée naturalisée depuis longtemps en Guyane. Inféodée aux habitats secondarisés et rudéraux. Observée le long du sentier du Rorota et de la route de Montagne du Tigre.



◀ CYPERACEAE - *Kyllinga polyphylla*

Plante herbacée à tige triangulaire pouvant atteindre 40 cm de haut, qui a tendance à former des peuplements monospécifiques dans les gazons et zones herbeuses, grâce à sa grande compétitivité. Elle est en pleine dynamique de colonisation de la Guyane, et par ses facultés de propagation très importantes elle participe à l'érosion de la biodiversité guyanaise en éradiquant la biodiversité locale.

Il n'existe pas de technique de lutte efficace contre son implantation. Suite à un débroussaillage de la zone, l'export de la fauche donne naissance à une nouvelle population, par germination des graines. Tout travail du sol est susceptible d'exporter ou de déplacer les rhizomes de la plante, qui peuvent également donner naissance à de nouvelles populations très rapidement.

PINACEAE - *Pinus caribaea* ►

« Pin caraïbe », présent en haut de Montagne du Tigre. Cette espèce introduite pose de gros problèmes d'invasion dans d'autres endroits du monde, mais en Guyane leur multiplication sexuée n'est que peu efficace, ce qui limite grandement le développement des populations.



◀ POACEAE - *Bambusa vulgaris*

Plante à croissance très vigoureuse, difficile à entretenir. La plante se divise et se bouture facilement. Selon les conditions, les fragments déposés ailleurs (ou en dehors du site), suite à une coupe d'entretien par exemple, sont susceptibles de s'enraciner et de donner lieu à une nouvelle population.

Cette espèce d'origine asiatique a été introduite à l'époque coloniale, elle servait alors de point de repère pour séparer les parcelles ou marquer des plantations. Sa taxonomie est incertaine, le nom d'espèce « vulgaris » communément adopté en Guyane n'est peut-être pas le bon. La classification des bambous est compliquée, et leurs rythmes de floraison complexes. Cette espèce n'a à priori jamais fleuri en Guyane depuis son introduction. Quand une floraison aura lieu, tous les individus fleuriront au même moment, avant de mourir. L'espèce repartira alors à partir d'un stock de semences très important.

Plusieurs bosquets sont présents le long du sentier du Rorota et le long de la route qui monte sur Montagne du Tigre.

POACEAE - *Brachiaria umbellata* ►

Petite plante rampante à développement rapide et compétitif, ayant tendance à former des populations monospécifiques. Sa présence ne présente pas de contraintes environnementales majeures : il est possible de contenir sa population et elle est facile à entretenir.



◀ **POACEAE - *Urochloa maxima***

Herbacée à croissance rapide atteignant 2 m de haut. Une population est présente au sommet de Montagne du Tigre. On peut considérer que la zone contient un énorme stock de semences dans le sol, ce qui rendra son élimination difficile.

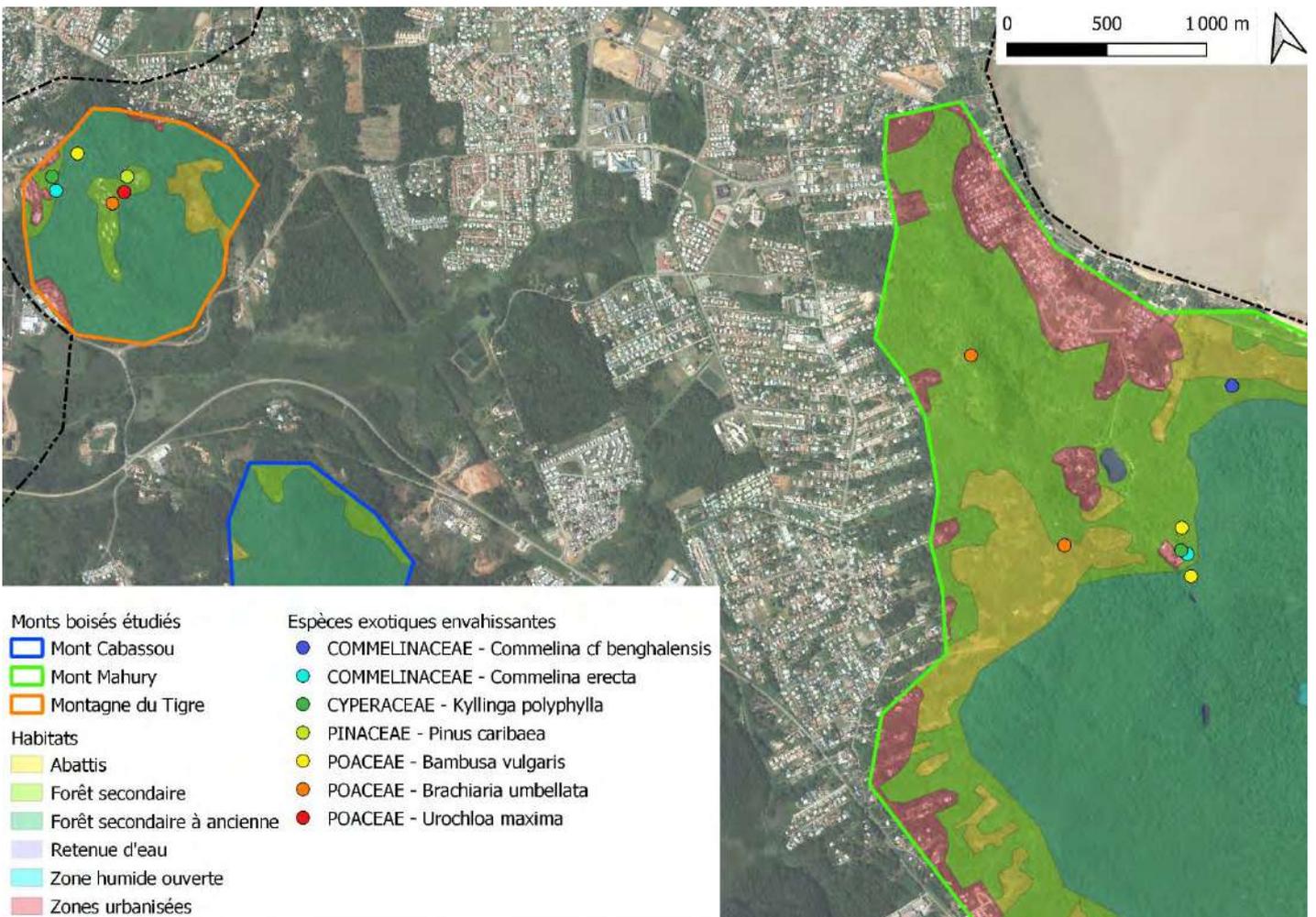


Figure 39 : Localisation des espèces exotiques envahissantes

Conclusion

Les monts boisés de Rémire-Montjoly sont des reliefs uniques sur le plateau des Guyane et alentours, et leur biodiversité est remarquable, notamment celle du Mont Mahury qui est très diversifié en habitats. La zone humide ouverte (marécage sommital) est un milieu particulièrement exceptionnel.

Ces sites sont occupés depuis longtemps avant la colonisation, ce qui leur donne une grande valeur patrimoniale et un potentiel d'investigations archéologiques. L'occupation agricole des contreforts perdure encore aujourd'hui, avec une polyculture productive non mécanisée, à faible impact environnemental.

Deux espèces protégées ont été observées : le palmier *Astrocaryum minus* et l'orchidée *Habenaria cf longicauda*, bien que cette dernière espèce soit à confirmer au moment de la floraison. D'autres espèces remarquables mériteraient d'être suivies, que ce soit pour s'assurer de leur préservation (*Philodendron cf scottmorianum*, *Guadua macrostachya*, *Astrocaryum murumuru*) ou pour mieux connaître des taxons peu connus (*Tragia volubilis*, *Dioscorea dodecaneura*, *Streptogyna americana*, *Palmorchis pabstii*).

Des espèces exotiques envahissantes sont présentes surtout dans les milieux perturbés, dont deux sont préoccupantes pour la biodiversité guyanaise (*Kyllinga polyphylla* et *Bambusa vulgaris*). Il n'y a cependant pas de moyen de lutte connus que nous puissions recommander dans ce contexte.

Sources

- C.S.R.P.N., 2000. Liste des plantes rares, endémiques, menacées et patrimoniales de la Guyane française, complétée et validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (C.S.R.P.N.) des 3 et 4 février 2000 <<http://herbier.u-strasbg.fr/index.php?id=366>>
- Flore de Guyane <<https://floredeguyane.piwigo.com>>
- GRANVILLE J.-J. de, 1990. Les formations végétales primaires de la zone intérieure de Guyane. In : Gestion de l'écosystème forestier et aménagement de l'espace régional.
- GRANDVILLE J.J. de, GAYOT M. Guide des palmiers de Guyane. Onf sylvetude 2014
- GUITET S., BRUNAUX O., GRANVILLE J.J. de, GONZALEZ Sophie, RICHARD-HANSEN C., SABATIER D. (collab.). (2015). Catalogue des habitats forestiers de Guyane. Cayenne : ONF, 120 p. ISBN 978-2-84207-384-8
- HOFF. Code CORINE biotopes de Guyane [en ligne]. Herbarium de l'université de Strasbourg <<https://herbier.unistra.fr/flore-et-vegetation-doutre-mer/flore-et-vegetation-de-guyane/code-corine-biotopes-de-guyane-francaise>>
- I.R.D. AUBLET2 base de données de l'herbier de Cayenne (CAY). <<http://www.cayenne.ird.fr/aublet2/>>
- La Chaussette Rouge <<http://www.lachaussetterouge.fr/>>
- STEYERMARK, J.A. Flora of the Venezuelan Guayana, Timber Press, Missouri Botanical Garden Press, 1998. 6543p.
- SILLAND P. et DALBAN-PILON C. *Etude botanique AEX Million - Caractérisation des habitats en vue d'une exploitation minière*. Novembre 2020.
- SILLAND P. et DALBAN-PILON C. *Multiplication de deux plantes rares (Cordia fulva et Machaerium altiscandens) sur le futur site d'implantation d'une centrale photovoltaïque à Maripasoula*. Septembre 2020.
- Tropicos.org. Missouri Botanical Garden. 02 Jun 2020 <<http://www.tropicos.org>>

Données cartographiques :

- SCAN Express version 1.0, collection d'images cartographiques numériques produites par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
- Prises de vues satellitaires ou aériennes des territoires : BD ORTHO® Version 2.0 et ORTHO HR® Version 1.0, orthophotographies produites par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Logiciel de traitement cartographique :

- Équipe de développement de QGIS (2018). Système d'information géographique QGIS. Open Source Geospatial Foundation Project.

Annexe A : Liste des plantes contactées sur la zone d'étude

Abondance : + peu fréquent, ++ fréquent, +++ très fréquent

Famille	Taxon	Abondance	Mont Mahury	Mont Cabassou	Montagne du Tigre	Forêt secondaire à ancienne	Forêt secondaire	Zone humide ouverte	Retenue d'eau	Abattis
Amaranthaceae	<i>Alternanthera brasiliana</i>	+	•				•			
Anacardiaceae	<i>Anacardium occidentale</i>	+	•				•			•
Anacardiaceae	<i>Mangifera indica</i>	+	•		•		•			•
Anacardiaceae	<i>Spondias mombin</i>	++	•	•	•	•	•			•
Anacardiaceae	<i>Tapirira guianensis</i>	+	•	•	•		•			
Annonaceae	<i>Annona exsucca</i>	+			•	•	•			
Apocynaceae	<i>Couma guianensis</i>	+	•	•	•	•	•			
Apocynaceae	<i>Tabernaemontana disticha</i>	+	•	•	•	•	•			
Apocynaceae	<i>Tabernaemontana heterophylla</i>	++	•	•	•	•	•			
Aquifoliaceae	<i>Ilex guianensis</i>	+	•				•	•		
Araceae	<i>Caladium bicolor</i>	+	•	•	•	•	•			
Araceae	<i>Dieffenbachia seguine</i>	++	•	•	•		•			
Araceae	<i>Dracontium polyphyllum</i>	+	•	•	•	•	•			
Araceae	<i>Monstera adansonii</i>	++	•	•	•	•	•			
Araceae	<i>Montrichardia arborescens</i>	+	•			•				
Araceae	<i>Philodendron cf megalophyllum</i>	+			•	•	•			
Araceae	<i>Philodendron cf scottmorianum</i>	+			•	•	•			
Araceae	<i>Philodendron squamiferum</i>	+	•		•		•			
Araceae	<i>Xanthosoma sagittifolium</i>	++	•							•
Araliaceae	<i>Didymopanax morototoni</i>	+	•	•	•	•	•			
Arecaceae	<i>Astrocaryum minus</i>	+		•		•				
Arecaceae	<i>Astrocaryum murumuru</i>	+		•		•				
Arecaceae	<i>Attalea maripa</i>	++	•	•	•	•	•			
Arecaceae	<i>Bactris acanthocarpa</i>	+			•	•				
Arecaceae	<i>Desmoncus polyacanthos</i>	+			•	•	•			
Arecaceae	<i>Oenocarpus bacaba</i>	+	•	•		•	•			
Arecaceae	<i>Socratea exorrhiza</i>	+	•	•	•	•	•			
Aristolochiaceae	<i>Aristolochia stahelii</i>	+		•	•		•			
Asteraceae	<i>Chromolaena odorata</i>	++	•	•	•		•			
Bignoniaceae	<i>Handroanthus serratifolius</i>	+		•		•	•			
Boraginaceae	<i>Varronia tomentosa</i>	+			•		•			•
Bromeliaceae	<i>Aechmea sp</i>	+	•			•				
Cabombaceae	<i>Cabomba aquatica</i>	+	•						•	
Cactaceae	<i>Epiphyllum phyllanthus</i>	+			•	•				
Calophyllaceae	<i>Mahurea palustris</i>	+	•					•		
Campanulaceae	<i>Centropogon cornutus</i>	+	•		•	•				
Cannabaceae	<i>Celtis iguanaea</i>	++	•	•	•		•			
Cannabaceae	<i>Trema micrantha</i>	+	•	•	•	•	•			
Chrysobalanaceae	<i>Chrysobalanus icaco</i>	+	•					•		
Clusiaceae	<i>Symphonia globulifera</i>	++	•	•		•				

Commelinaceae	<i>Commelina cf benghalensis</i>	+	•				•		•
Commelinaceae	<i>Commelina erecta</i>	++	•		•		•		•
Commelinaceae	<i>Commelina rufipes</i>	+			•		•		
Convolvulaceae	<i>Distimake macrocalyx</i>	+	•	•	•		•		•
Costaceae	<i>Costus spiralis</i>	+	•	•	•	•	•		
Cucurbitaceae	<i>Gurania lobata</i>	++	•		•	•	•		•
Cyclanthaceae	<i>Asplundia brachyphylla</i>	++	•	•	•	•	•		
Cyperaceae	<i>Cyperus luzulae</i>	+	•		•		•		
Cyperaceae	<i>Diplasia karatifolia</i>	+	•	•	•	•			
Cyperaceae	<i>Eleocharis interstincta</i>	+	•					•	
Cyperaceae	<i>Fuirena umbellata</i>	+	•		•			•	
Cyperaceae	<i>Kyllinga polyphylla</i>	+	•		•		•		•
Cyperaceae	<i>Rhynchospora nervosa</i>	+	•				•		•
Cyperaceae	<i>Scleria latifolia</i>	+	•		•		•		•
Cyperaceae	<i>Scleria secans</i>	+	•	•	•		•		
Dioscoreaceae	<i>Dioscorea dodecaneura</i>	+	•				•		•
Dioscoreaceae	<i>Dioscorea sagittata</i>	+	•				•		•
Dioscoreaceae	<i>Dioscorea trifida</i>	+	•			•	•		•
Erythroxylaceae	<i>Erythroxylum cf amplum</i>	+		•	•	•			
Euphorbiaceae	<i>Croton matourensis</i>	++	•	•	•		•		
Euphorbiaceae	<i>Dalechampia tiliifolia</i>	+	•		•		•		
Euphorbiaceae	<i>Omphalea diandra</i>	+	•				•		
Euphorbiaceae	<i>Sapium glandulosum</i>	+	•	•	•		•		
Euphorbiaceae	<i>Tragia volubilis</i>	+	•		•		•		
Fabaceae	<i>Hymenaea courbaril</i>	+	•				•		
Fabaceae	<i>Inga sp</i>	+	•	•	•		•		•
Fabaceae	<i>Mimosa pudica</i>	++	•	•	•		•		•
Gentianaceae	<i>Voyria tenuiflora</i>	+	•	•	•	•	•		
Gesneriaceae	<i>Besleria insolita</i>	+	•			•			
Gnetaceae	<i>Gnetum paniculatum</i>	+	•				•		
Heliconiaceae	<i>Heliconia bihai</i>	++	•	•	•	•	•		•
Hypericaceae	<i>Vismia reticulata</i>	+			•		•		
Lamiaceae	<i>Cantinoa mutabilis</i>	+	•		•		•		
Lamiaceae	<i>Hyptis atrorubens</i>	++	•		•		•		•
Lauraceae	<i>Persea americana</i>	+	•		•		•		•
Lecythidaceae	<i>Couroupita guianensis</i>	++	•			•	•		
Lecythidaceae	<i>Gustavia hexapetala</i>	++	•	•	•	•	•		
Lentibulariaceae	<i>Utricularia juncea</i>	+	•					•	
Lindsaeaceae	<i>Lindsaea stricta</i>	+	•					•	
Lycopodiaceae	<i>Palhinhaea cernua</i>	+	•					•	
Lycopodiaceae	<i>Pseudolycopodiella meridionalis</i>	+	•					•	
Malpighiaceae	<i>Hiraea fagifolia</i>	+	•			•	•		
Malvaceae	<i>Ceiba pentandra</i>	+	•	•		•	•		
Marantaceae	<i>Maranta humilis</i>	++	•		•	•	•		
Mayacaceae	<i>Mayaca longipes</i>	+	•					•	
Meliaceae	<i>Carapa guianensis</i>	++	•	•	•	•	•		
Meliaceae	<i>Guarea guidonia</i>	++	•	•	•	•	•		
Moraceae	<i>Artocarpus altilis</i>	+	•		•		•		•
Moraceae	<i>Clarisia ilicifolia</i>	+	•	•	•	•			
Moraceae	<i>Ficus catappifolia</i>	+	•			•			
Moraceae	<i>Ficus sp</i>	+	•	•		•			
Musaceae	<i>Musa x paradisiaca</i>	+	•		•		•		•
Myristicaceae	<i>Virola michelii</i>	+	•	•		•			
Myrtaceae	<i>Psidium guajava</i>	+	•						•

Nyctaginaceae	<i>Neea floribunda</i>	+			•	•	•			
Ochnaceae	<i>Ouratea erecta</i>	+		•	•	•				
Ochnaceae	<i>Sauvagesia rubiginosa</i>	+	•				•			
Orchidaceae	<i>Habenaria cf longicauda</i>	+	•					•		
Orchidaceae	<i>Palmorchis pabstii</i>	+			•	•				
Orchidaceae	<i>Vanilla sp</i>	+	•			•				
Phyllanthaceae	<i>Hieronyma alchorneoides</i>	+			•		•			
Pinaceae	<i>Pinus caribaea</i>	+			•		•			
Piperaceae	<i>Piper citrifolium</i>	+	•		•	•				
Piperaceae	<i>Piper hispidum</i>	++	•	•	•		•			•
Piperaceae	<i>Piper marginatum</i>	+	•		•		•			
Piperaceae	<i>Piper peltatum</i>	+	•		•		•			
Poaceae	<i>Bambusa vulgaris</i>	++	•		•		•			
Poaceae	<i>Brachiaria umbellata</i>	+	•		•		•			
Poaceae	<i>ichnanthus panicoides</i>	+	•			•	•			
Poaceae	<i>Olyra latifolia</i>	+	•		•	•	•			
Poaceae	<i>Orthoclada laxa</i>	+	•			•	•			
Poaceae	<i>Streptogyna americana</i>	+	•			•				
Poaceae	<i>Urochloa maxima</i>	+			•		•			
Poaceae	<i>Zea mays</i>	+	•							•
Polygonaceae	<i>Coccoloba cf latifolia</i>	+	•	•	•		•			
Polygonaceae	<i>Coccoloba sp</i>	+	•	•	•		•			
Polypodiaceae	<i>Microgramma reptans</i>	+	•			•	•	•		
Pontederiaceae	<i>Eichhornia diversifolia</i>	+	•						•	
Primulaceae	<i>Clavija lancifolia</i>	+			•	•				
Rubiaceae	<i>Eumachia kappleri</i>	+			•	•				
Rubiaceae	<i>Geophila repens</i>	+	•	•	•	•	•			
Rubiaceae	<i>Palicourea longiflora</i>	+	•		•	•	•			
Rubiaceae	<i>Posoqueria latifolia</i>	+	•			•				
Rubiaceae	<i>Spermacoce remota</i>	+			•		•			
Rutaceae	<i>Ertela trifolia</i>	+	•		•		•			
Rutaceae	<i>Zanthoxylum rhoifolium</i>	+			•		•			
Rutaceae	<i>Zanthoxylum sp</i>	+	•	•	•		•			
Salicaceae	<i>Casearia pitumba</i>	++	•	•	•	•	•			
Salicaceae	<i>Casearia sp</i>	+	•			•				
Salicaceae	<i>Ryania cf speciosa</i>	+	•		•		•			
Sapindaceae	<i>Paullinia pinnata</i>	+			•		•			
Simaroubaceae	<i>Quassia amara</i>	+			•		•			•
Solanaceae	<i>Solanum rugosum</i>	+	•		•		•			•
Solanaceae	<i>Solanum stramonifolium</i>	+	•		•		•			•
Strelitziaceae	<i>Phenakospermum guyannense</i>	++	•	•	•	•	•			•
Urticaceae	<i>Cecropia obtusa</i>	++	•	•	•		•			•
Urticaceae	<i>Laportea aestuans</i>	+	•				•			
Urticaceae	<i>Urera caracasana</i>	+	•				•			
Verbenaceae	<i>Lantana strigocamara</i>	+	•		•		•			•
Verbenaceae	<i>Priva lappulacea</i>	+	•		•		•			•
Verbenaceae	<i>Stachytarpheta cayennensis</i>	+	•	•	•		•			•
Xyridaceae	<i>Xyris sp</i>	+	•					•		

Annexe B : Agrandissement de la cartographie des habitats

